

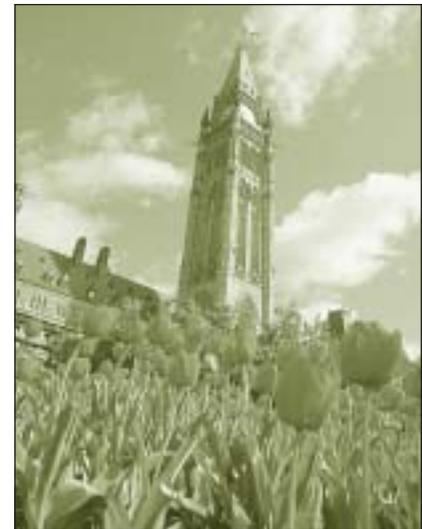


Commission
de la capitale nationale

National Capital
Commission

Canada

C O M M I S S I O N de la capitale nationale



Rapport annuel

2 0 0 0 - 2 0 0 1



Vers un renouvellement

C O M M I S S I O N
de la capitale nationale

Rapport annuel
2 0 0 0 - 2 0 0 1

> > > Vers un renouvellement



Table des matières

Message du président	
<i>Les préparatifs du changement</i>	2
Célébration 2001!	
<i>L'Année internationale des volontaires</i>	5
Récapitulation de l'année	
<i>2000-2001</i>	7
Rendement financier	
<i>Faits saillants</i>	9
Rendement général	
<i>Vue d'ensemble</i>	13
Commission de la capitale nationale	
<i>Contexte</i>	
Histoire	26
Loi	27
Structure de la Commission de la	
capitale nationale	28
Statut de société d'État	29
Régie	29
Produits et activités	33
Contexte général	34
Évaluation de rendement	
<i>Revue de l'exercice</i>	
Enjeux stratégiques	36
Secteur I : Promotion et animation de la	
région de la capitale nationale	36
Secteur II : Planification de la région de la	
capitale nationale	41
Secteur III : Gestion et aménagement des	
biens immobiliers	44
Secteur IV : Services de l'entreprise	48
États financiers de 2000-2001	
Responsabilité de la direction en matière	
d'états financiers	52
Rapport du vérificateur	53
Bilan au 31 mars	54
État des résultats	55
État de l'avoir du Canada	56
État des flux de trésorerie	57
Notes complémentaires	58
Annexes	
<i>Annexe I</i>	
La Commission au 31 mars 2001	68
<i>Annexe II</i>	
Commanditaires et partenaires	69

Message du président

> Les préparatifs du changement



Au cours de l'année dernière, les relations extérieures ont constitué la préoccupation principale de la Commission de la capitale nationale (CCN). Au crépuscule du XX^e siècle, force était de constater que, si la CCN voulait continuer d'édifier une capitale pour les générations futures, elle devait faire en sorte que la compréhension et l'appui atteignent un tout nouveau sommet. C'est pourquoi elle a commandité une étude sur la structure d'autorité qui fera date et qui traite de l'état de ses relations avec les partenaires fédéraux, les administrations municipales et le public. La CCN est déjà en train de donner suite aux recommandations fermes en faveur de changements et elle s'en servira comme cadre de transformation au cours des premières années du XXI^e siècle.

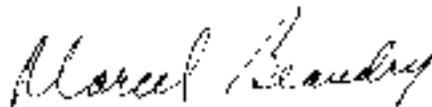
Nos relations avec les municipalités ont connu d'importants changements. Au fil des ans, dans un milieu complexe où règnent plusieurs sphères de compétence, la Commission de la capitale nationale a fait preuve de créativité afin qu'on tienne compte d'une perspective axée sur la capitale non seulement pour les terrains fédéraux, mais aussi pour tous ceux de la région. Elle est fière des partenariats productifs qui ont été engendrés. Le contexte est toutefois en train d'évoluer. La création d'une nouvelle ville d'Ottawa élargie a complètement modifié le paysage politique de la région de la capitale du côté ontarien et une transformation semblable se profile à l'horizon du côté québécois.

Disposant des perspectives mises en lumière par l'étude sur la structure d'autorité, la CCN réagit déjà à ces recommandations. Elle est consciente des puissants intérêts des administrations locales et des résidents de la région et consulte les premières sur la façon de les intégrer davantage dans le processus de planification. La CCN a réalisé les travaux de préparation à la tenue de rencontres régulières des membres du conseil d'administration avec la population, afin d'améliorer ses rapports avec elle. En outre, elle est en train de peaufiner son processus de consultation afin d'accroître la contribution du public. Elle s'apprête à convoquer une assemblée générale annuelle à laquelle il sera invité à assister.

La CCN compte de bonnes réalisations que tous peuvent constater sous la forme de berges inviolées, de vastes parcs, de boulevards, de monuments et de fêtes nationales. Selon les sondages, le public appuie fortement ces initiatives et apprécie la qualité de vie qui découle des travaux accomplis depuis plus d'un siècle par la CCN et les organismes qui l'ont précédée. La complexe planification à long terme qui est sous-jacente est, par contre, moins bien comprise. Pour montrer l'importance qu'elle accorde à la communication dans son ensemble, soit au dialogue, la CCN a mis en place une nouvelle direction qui s'y consacre entièrement et a créé un nouveau site Web institutionnel.

L'an dernier, la région de la capitale a vécu une étape majeure de son histoire. La CCN a commencé à se pencher sur certains des concepts du nouveau *Plan de la capitale du Canada* (1999) afin de les réaliser. Les décisions prises par suite de l'étude sur la structure d'autorité promettent de transformer les relations de travail de la CCN avec ses partenaires et d'assurer que celle-ci ne fera pas cavalier seul.

Le président,



Marcel Beaudry



La Commission de la capitale nationale a une mission d'envergure nationale : édifier une magnifique capitale pour tous les Canadiens. Toutefois, ses programmes revêtent un sens particulier pour les habitants de la région. La CCN réalise localement son mandat national grâce à des partenariats avec la population et à la participation active, enthousiaste et dévouée de milliers de bénévoles.

Célébration 2001!



Célébration 2001!



L'Année internationale des volontaires

Un civisme actif Par le bénévolat, les Canadiens font activement preuve de sens civique. Fait tout aussi important, les bénévoles permettent à la CCN de tisser des liens avec la population du pays et d'attester la présence, dans la capitale, de valeurs nationales de premier ordre, comme celle de former communauté.

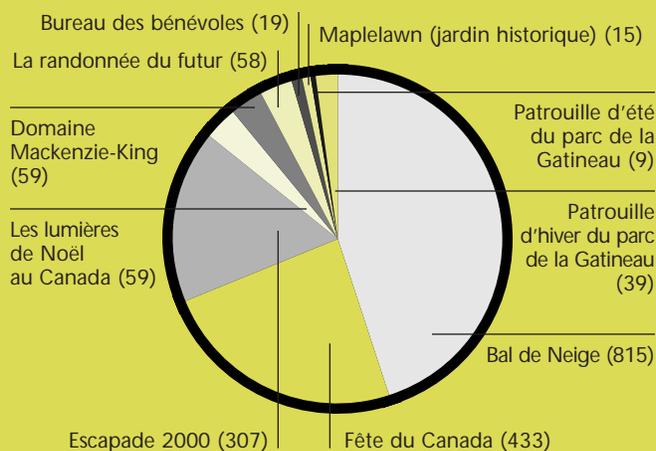
Un miroir du Canada Il est particulièrement remarquable que les bénévoles de la CCN proviennent de multiples horizons culturels et constituent un témoignage vivant de la diversité du pays. Ils se joignent à l'équipe pour de nombreuses raisons, notamment parce qu'ils veulent prendre part à la vie de leur région et améliorer la qualité de cette vie.

Des racines dans la collectivité Le programme de bénévolat de la CCN, qui remonte à 1979, reflète le dévouement de longue date de la population locale à sa collectivité. Après d'humbles débuts, il est devenu, au fil du temps, une initiative bien organisée et proposée toute l'année par le Bureau des bénévoles de la CCN. Pour les célébrations du millénaire, un nombre record de bénévoles a soutenu la CCN : 1 813 participants ont consacré plus de 21 000 heures à la capitale.

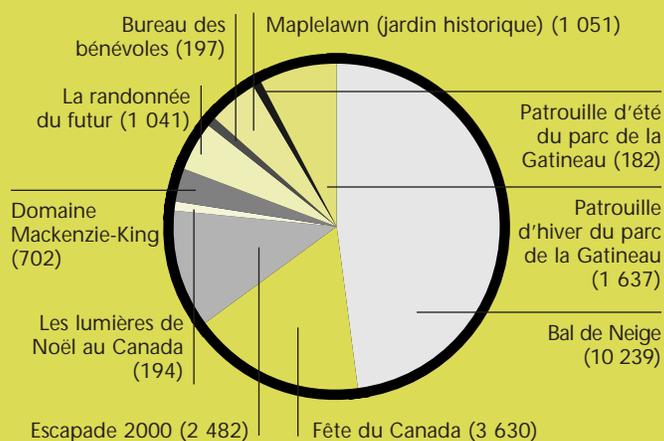
L'établissement de relations 2001 a été proclamée l'Année internationale des volontaires par les Nations Unies, et la CCN s'est engagée à reconnaître la contribution des bénévoles à ses projets et à la vie de la région de la capitale. Cette célébration mondiale de janvier à décembre représente, pour la CCN, une occasion en or de souligner un important lien avec la population de la capitale. Les bénévoles ont énormément aidé à édifier le genre de capitale qui répond aux attentes et aux besoins des Canadiens. La collectivité locale a toujours constitué une ressource considérable pour la CCN. Le défi consistera à servir ce public et, aussi, à ouvrir les portes encore plus grandes aux très nombreuses personnes talentueuses et dynamiques qui vivent dans la capitale.

Détails de la participation La fête du Canada et le Bal de Neige attirent le plus de bénévoles.

En 2000-2001, la participation bénévole a beaucoup varié d'une saison à l'autre, et ce à la grandeur de la région.



Nombre de bénévoles en 2000-2001
(Total : 1 813)



Heures de bénévolat en 2000-2001
(Total : 21 355)

Bénévoles d'entreprise : 4 groupes, 195 heures

(On entend par « bénévoles d'entreprise » des groupes de personnes qui proviennent d'une entreprise, d'un ministère ou d'un organisme et qui offrent leur temps. Par exemple, pour nettoyer le parc de la Gatineau au printemps.)



Récapitulation de l'année



2000-2001



Programmation : Année de renouvellement

La CCN a célébré l'arrivée du nouveau millénaire en réunissant, dans la région de la capitale, des centaines de jeunes pour une nouvelle activité baptisée La randonnée du futur. Au cours des années à venir, une nouvelle programmation excitante verra le jour et reposera sur cette initiative et d'autres consacrées au millénaire, par exemple Fêtons le Canada dans les capitales, programme de visites familiales qui a attiré plus d'un millier de participants. On est en train de mettre la dernière main aux préparatifs de l'ouverture du Pavillon Canada-Monde, toute nouvelle attraction du boulevard de la Confédération (officiellement inauguré en 2000). Très bien accueilli à l'échelle internationale et haut en couleur, le nouveau guide *Une aventure dans la capitale* sert d'introduction au boulevard de la Confédération et expose son passé et son présent.

Planification : Année des idées

Après avoir mis en place et largement diffusé le *Plan de la capitale du Canada* (PCC), la CCN s'est penchée sur l'élaboration d'un concept du cœur qui servira de fondement à des actions prioritaires. Le plan prévoit notamment l'amélioration de l'accès de la population aux berges de la rivière des Outaouais et le réaménagement des plaines LeBreton. Ces idées et d'autres ont fait l'objet de débats publics l'an dernier et ont été largement approuvées. De surcroît, toujours dans le contexte du PCC, les travaux de mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau* (1990) ont été amorcés. La CCN a aussi terminé son examen de la Masse des terrains d'intérêt national (1988) pour garantir que ceux-ci seront convenablement utilisés et protégés pour le plaisir des générations de Canadiens à venir.

Construction : Année des honneurs

Une fois de plus, la CCN a été félicitée pour le style et la qualité de ses initiatives d'aménagement urbain. Elle a obtenu des prix d'organismes aussi prestigieux que l'Ontario Association of Landscape Architects et l'Association des architectes paysagistes du Québec. Le PCC a donné le ton des travaux exécutés en 2000-2001 : la CCN a commencé à développer les plans d'aménagement du secteur du cœur, notamment pour la rue Sparks (l'une des rues patrimoniales les plus importantes de la capitale) et les plaines LeBreton, en bordure du centre-ville. Le projet d'installation d'institutions culturelles à des emplacements stratégiques situés le long de la rivière promet de nouer des liens forts entre les plaines et le boulevard de la Confédération et de créer un nouveau pôle symbolique dans la capitale. En 2000, de grandes festivités ont souligné l'inauguration de l'anneau central

du boulevard de la Confédération (la partie du nouveau parcours d'honneur qui relie les centres-villes d'Ottawa et de Hull sous forme de boucle). Dotée d'un nouveau financement à long terme, la CCN a amorcé la deuxième phase de la réfection des résidences officielles (six maisons patrimoniales extrêmement précieuses de la région de la capitale). On a presque terminé la restauration du pont Champlain, construit en 1927 et l'un des cinq ponts interprovinciaux de la région. On continue de chercher des moyens d'aménager la capitale « verte », surtout les berges et les sentiers récréatifs, comme destination pour les écotouristes.

Gestion : Année des relations

La principale réalisation de l'an 2000 est, sans conteste, l'étude sur la structure d'autorité, dont le rapport intitulé *Vers des relations meilleures* redéfinit les liens de la CCN avec ses partenaires fédéraux, les administrations municipales et le grand public. Parmi les recommandations principales, mentionnons l'établissement d'un comité par l'entremise duquel les maires prendraient part à la prise des décisions relatives à l'aménagement et proposeraient des suggestions visant à faire participer la population plus efficacement. La mise au point d'un nouveau site Web institutionnel constitue un important pas en avant en vue de rendre la CCN plus accessible et mieux connue. Toujours durant l'année, les employés ont collaboré à la définition d'un ensemble de valeurs institutionnelles — respect, bien-être et engagement — et à la recherche de moyens d'appliquer ces principes quotidiennement.



Rendement financier



Faits saillants

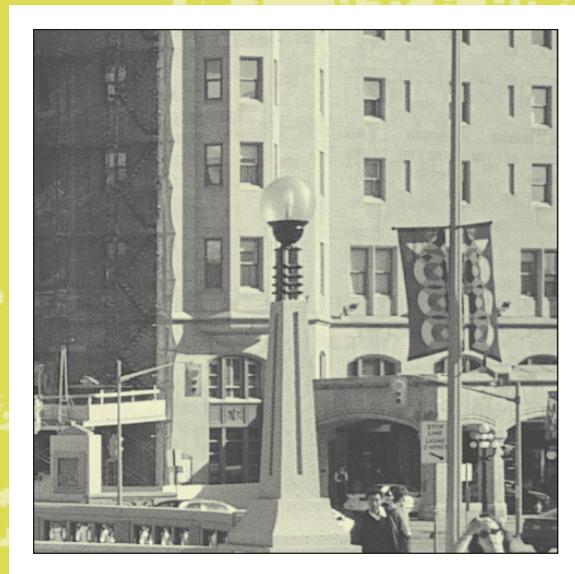


Tableau 1

Crédits parlementaires

(en milliers de dollars)

	2000-2001	1999-2000	Écart
Fonctionnement	40 108 \$	39 173 \$	935 \$
Fonctionnement supplémentaire	8 763	869	7 894
Total partiel	48 871	40 042	8 829
Immobilisations	23 751	8 749	15 002
Immobilisations supplémentaires	10 999	45 350	(34 351)
Total partiel	34 750	54 099	(19,349)
Subventions et contributions	13 260	13 260	—
Subventions et contributions supplémentaires	424	—	424
Total partiel	13 684	13 260	424
Total des crédits	97 305 \$	107 401 \$	(10 096) \$

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires reçus en 2000-2001 s'élevaient à 97,3 millions de dollars, en baisse de 10,1 millions par rapport à 107,4 millions de dollars l'an dernier (voir tableau 1).

En 2000-2001, les crédits parlementaires de fonctionnement ont augmenté de 8,8 millions de dollars pour atteindre 48,9 millions. L'augmentation est principalement liée aux effets de la politique de capitalisation mise en œuvre en 1999-2000 (6,0 millions de dollars), de même qu'à des allocations permanentes, reçues à même les crédits supplémentaires, relativement aux salaires et aux avantages sociaux plus élevés (2,2 millions) et aux exigences opérationnelles des résidences officielles (0,6 million).

Les crédits en immobilisations ont chuté de 19,3 millions de dollars pour atteindre 34,8 millions en 2000-2001. La baisse résulte en grande partie d'un crédit supplémentaire unique reçu en 1999-2000 pour la revitalisation de la rue Sparks (40,0 millions de dollars), et qui est partiellement compensé par le remboursement, l'an dernier, d'un crédit du coût en immobilisations supplémentaire de 15,0 millions de dollars reçu en 1998-1999. À ces fluctuations s'ajoutent les augmentations de 2000-2001 relatives au remodelage de 6,0 millions de dollars en immobilisations provenant des années à venir, ainsi qu'un financement supplémentaire de 5,7 millions de dollars pour la réhabilitation des résidences officielles, net des effets de la politique de capitalisation mentionnés ci-dessus.

Les crédits en matière de subventions et de contributions sont demeurés stables à 13,3 millions de dollars, mis à part les crédits supplémentaires de 0,4 million de dollars reçus pour compenser les effets de la réforme des taxes foncières en Ontario sur les propriétés de la CCN.

Le total des crédits sera de 84,7 millions de dollars en 2001-2002, y compris une allocation de 12,6 millions de dollars pour la réhabilitation des résidences officielles et des crédits permanents pour les coûts accrus en salaires et avantages sociaux (1,6 million de dollars). Ces allocations sont en partie compensées par le remboursement de 2,5 millions de dollars d'un remodelage en immobilisations de 5,0 millions de dollars approuvé en 1999-2000 (diagramme 1).

■ crédit supplémentaire unique
■ crédits parlementaires

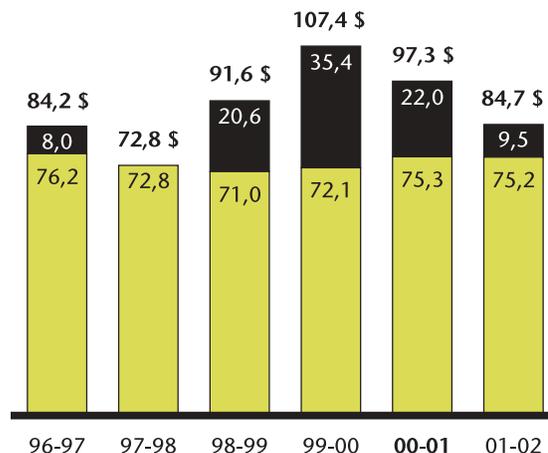


Diagramme 1
Crédits parlementaires accordés à la CCN
de 1996-1997 à 2001-2002
(en millions de dollars)

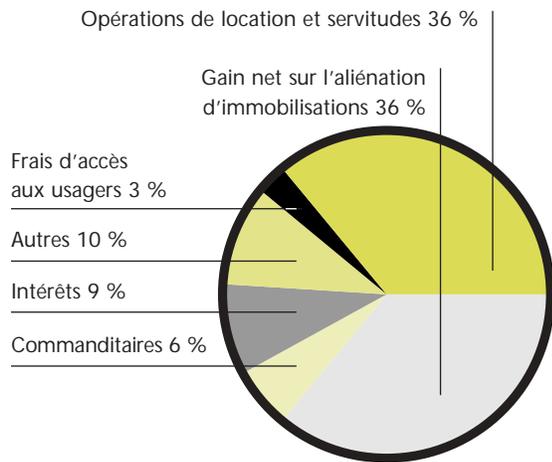


Diagramme 2
Source des produits d'exploitation en 2000-2001

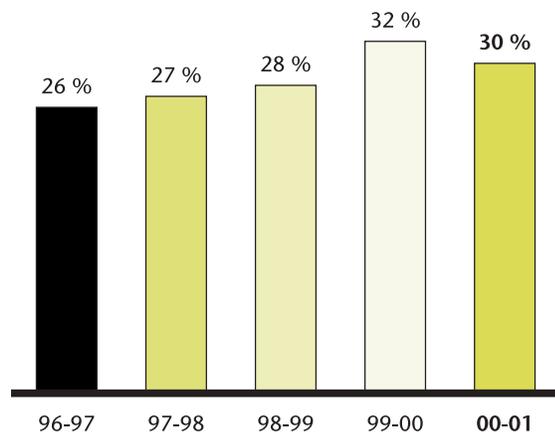


Diagramme 3
Proportion des produits d'exploitation de la CCN par rapport au financement total (Les crédits d'immobilisations et le gain net sur l'aliénation d'immobilisations sont exclus.)

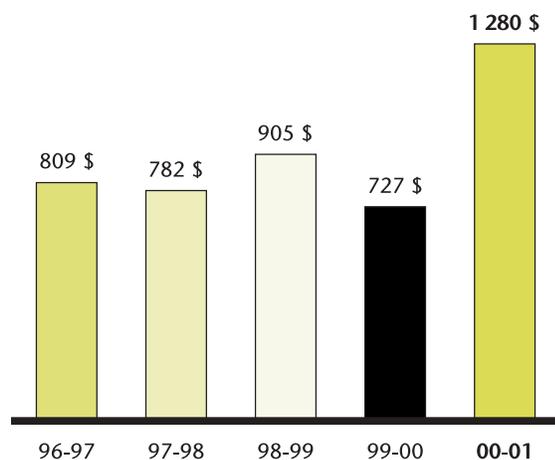


Diagramme 4
Commandites en argent comptant (en milliers de dollars)

Produits d'exploitation

Comme le montre l'État des résultats de la CCN, les produits d'exploitation étaient de 43,0 millions de dollars en 2000-2001, comparativement à 27,4 millions en 1999-2000, ce qui représente une augmentation de 15,6 millions de dollars. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation du gain net sur l'aliénation d'immobilisations (13,3 millions de dollars), des revenus de location (1,8 million) et des revenus de commandite (0,9 million).

La hausse des revenus de location par rapport à l'an dernier est liée directement à l'acquisition de propriétés génératrices de revenus. L'augmentation des revenus de commandite résulte essentiellement de nouveaux partenariats avec des firmes du domaine de la technologie de pointe et de nouvelles alliances entre entreprises pour des programmes tels que « Regard sur l'Australie » du Bal de Neige. Les autres produits d'exploitation réalisés en 2000-2001 sont restés à des niveaux comparables à ceux de l'exercice précédent.

Comme illustré au diagramme 2, les revenus de location et de servitude continuent de représenter la plus importante source de produits d'exploitation (36 p. 100 cette année).

Alors que les crédits parlementaires tendent à se stabiliser (sans compter les ajustements uniques), les produits d'exploitation jouent un important rôle dans l'allègement des coûts croissants de fonctionnement de la CCN. En 1996-1997, les produits d'exploitation (mis à part le gain net sur l'aliénation d'immobilisations) comptaient pour près de 26 p. 100 du financement d'exploitation total de la CCN, et en 2000-2001, ce taux atteignait 30 p. 100. Le diagramme 3 illustre les efforts déployés par la CCN, au fil des ans, pour accroître les recettes qu'elle génère.

La CCN poursuit ses efforts afin d'accroître ses revenus de commandite et d'obtenir des contributions plus élevées de ses partenaires et une plus grande participation des bénévoles. En 2000-2001, comme le montre le diagramme 4, le montant de commandites en argent comptant recueilli pour l'ensemble des programmes de la CCN atteignait un niveau sans précédent de 1,3 million de dollars, soit une augmentation de 76 p. 100 par rapport à l'an dernier. Ceci est principalement dû aux contributions supplémentaires des partenaires pour les principaux programmes de la CCN, tels que le Bal de Neige et la fête du Canada, mais aussi pour la patinoire du canal Rideau.

Charges d'exploitation

Comme l'indique l'État des résultats de la CCN, les charges d'exploitation totales en 2000-2001 s'élèvent à 97,9 millions de dollars contre 91,8 millions pour l'exercice précédent. La hausse des dépenses de 3,2 millions de dollars pour les biens et les services résulte principalement d'une augmentation de 2,5 millions de dollars du coût des contrats de gestion de propriétés et des services publics (reliée aux acquisitions de propriétés de la rue Sparks et de la Ceinture de verdure). L'écart au niveau des salaires et des avantages sociaux des employés est essentiellement attribuable à une majoration des contributions de l'employeur au régime de pension et aux hausses salariales prévue par la nouvelle convention collective.

La ventilation des charges de la CCN en 2000-2001 par catégorie est présentée au diagramme 5.

Les biens et les services représentent la catégorie de charges la plus importante (42,6 millions de dollars). Viennent ensuite les salaires et les avantages sociaux des employés (28,0 millions de dollars), l'amortissement (14,6 millions de dollars) et les paiements tenant lieu d'impôt foncier (11,5 millions de dollars). Par le passé, les salaires et les avantages sociaux des employés constituaient la catégorie de charges la plus importante. Cependant, la situation a changé après que la CCN a réduit ses effectifs et adopté des stratégies de commercialisation.

Chaque année, la CCN verse des paiements tenant lieu d'impôt foncier aux municipalités (et aux commissions scolaires au Québec). Le diagramme 6 présente la répartition des paiements par municipalité en 2000-2001.

En 2000-2001, la CCN a dépensé 35,0 millions de dollars pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations. Les projets les plus importants comprennent : la réfection du pont Champlain (14,4 millions de dollars), la revitalisation de la rue Sparks (5,5 millions), le parachèvement du boulevard de la Confédération (3,7 millions) et la réhabilitation des résidences officielles (3,2 millions).

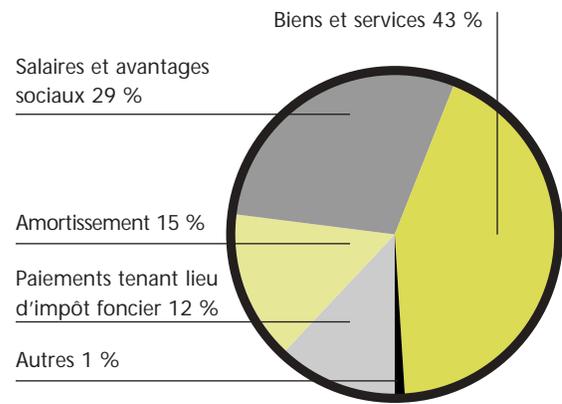


Diagramme 5
Ventilation des charges par catégorie en 2000-2001

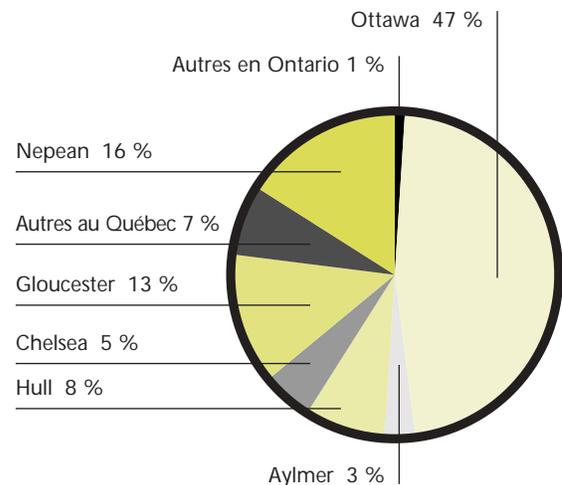


Diagramme 6
Répartition des paiements tenant lieu d'impôt foncier en 2000-2001 (par municipalité)

Nota : Depuis le 1^{er} janvier 2001, Gloucester, Nepean, Ottawa et huit autres municipalités ont fusionné pour former la nouvelle ville d'Ottawa.



Rendement général



Vue d'ensemble



Secteur I : Promotion et animation de la capitale

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Terminer la mise en œuvre des activités du millénaire et concevoir un plan d'action pour les années suivantes misant sur des programmes qui sont offerts toute l'année et qui ont une incidence considérable dans le but de mieux faire connaître la capitale du Canada auprès de la population canadienne et à l'étranger.	2000-2001 La CCN achèvera d'offrir les programmes conçus spécialement pour le millénaire, notamment :	La CCN a organisé des célébrations du millénaire, en proposant de nouvelles activités ou en réorientant d'autres :
	<i>La randonnée du futur</i> , qui touchera 500 000 jeunes, 20 000 participants « virtuels » et sollicitera la participation active de 400 jeunes des quatre coins du pays dans la capitale pendant la fête du Canada.	<i>La randonnée du futur</i> a attiré 400 jeunes Canadiens à la capitale pendant cinq jours à l'occasion de la fête du Canada de 2000. La campagne de recrutement a joint plus de 500 000 personnes, et le site Web consacré à l'activité a engendré 80 000 appels de fichier.
	<i>Fêtons le Canada dans les capitales</i> , programme auquel participeront plus de 1 400 personnes ainsi que les capitales de l'ensemble des provinces et des territoires du pays.	Le programme <i>Fêtons le Canada dans les capitales</i> a été présenté dans les 14 capitales du pays et a entraîné la participation de 1 320 personnes des quatre coins du Canada.
	<i>Une activité qui mettra en valeur les espaces verts de la capitale</i> et attirera plus de 20 000 participants sur le réseau de sentiers récréatifs.	<i>Escapade 2000</i> a eu lieu le 2 juillet : 15 000 personnes ont utilisé l'un des trois circuits de sentiers et 28 000 ont participé aux activités des partenaires.
	<i>Les lumières de Noël au Canada</i> , qui prévoit une illumination différente du boulevard de la Confédération et une formule spéciale de marketing coordonnée avec les partenaires du programme.	Le programme <i>Les lumières de Noël au Canada</i> a été prolongé d'une semaine d'une manière permanente, pour inclure le Noël orthodoxe. En outre, on a installé 10 000 ampoules supplémentaires sur le boulevard de la Confédération.
2000-2001 La CCN aura établi un plan de programmation pour les années suivant le nouveau millénaire.	Un plan quinquennal de programmation au-delà du millénaire a été finalisé.	
2000-2001 La CCN compte attirer 350 000 visiteurs à l'Infocentre de la capitale et sur la place de l'Infocentre, soit le double de visiteurs par rapport à 1994-1995. Par la suite, le nombre de visiteurs sera maintenu à 325 000 par année.	L'Infocentre de la capitale a accueilli 298 000 personnes (une diminution de 9 p. 100 par rapport à 1999-2000). Cette baisse est attribuable au retrait de l'exposition sur le centenaire, qui a attiré les foules en 1999-2000.	
2001-2002 Une série d'outils d'interprétation permettant aux visiteurs de faire leur visite sans guide seront produits en vue de faire connaître le boulevard de la Confédération nouvellement réaménagé comme la voie de la découverte.	La CCN a publié <i>Une aventure dans la capitale</i> , un guide qui s'est bien vendu et qui a remporté le prix Pinnacle d'or de l'Association internationale des festivals et des événements. Elle a préparé une deuxième édition pour 2001-2002. On a terminé la recherche, la rédaction et la conception des trois derniers panneaux d'interprétation (sur dix) qui seront installés sur le boulevard de la Confédération d'ici l'été 2001. On a posé la première des quatre cartes tridimensionnelles en bronze qui seront installées sur le boulevard de la Confédération et dont le prototype a été réalisé en 1999.	

Secteur I : Promotion et animation de la capitale (suite)

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Terminer la mise en œuvre des activités du millénaire et concevoir un plan d'action pour les années suivantes misant sur des programmes qui sont offerts toute l'année et qui ont une incidence considérable dans le but de mieux faire connaître la capitale du Canada auprès de la population canadienne et à l'étranger.	<p>2001-2002 Les politiques et les méthodes de la CCN en matière de monuments commémoratifs seront revues et améliorées.</p>	<p>Avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la CCN a élaboré une nouvelle politique sur les thèmes et les processus relatifs aux monuments commémoratifs sur la colline du Parlement.</p> <p>Les préparatifs vont bon train avec l'aide des donateurs pour l'inauguration, en 2001, de quatre monuments qui seront consacrés aux anciens combattants autochtones, à l'aide humanitaire, au bataillon Mackenzie-Papineau et à Maurice Richard.</p> <p>La CCN a collaboré avec la Légion royale canadienne et Anciens combattants Canada à l'élaboration d'un projet d'interprétation du Monument commémoratif de guerre.</p>
	<p>2000-2001 Au mois d'août 2000, la CCN, avec la collaboration de ses partenaires et de ses commanditaires, procédera à l'ouverture officielle du Pavillon Canada-Monde dans le parc des Chutes-Rideau.</p>	<p>On a reporté au 9 mai 2001 l'ouverture du Pavillon Canada-Monde à cause de retards liés à la construction.</p>
	<p>2001-2002 120 000 personnes visiteront le Pavillon (d'avril à octobre). Ce nombre augmentera de 5 p. 100 par année pendant le reste de la période de planification.</p>	<p>À la fin de l'exercice 2000-2001, 65 groupes avaient déjà réservé des visites du nouveau pavillon.</p>
	<p>2000-2001 La CCN organisera le programme « Regard sur l'Australie », qui est la composante internationale du Bal de Neige de 2001.</p>	<p>À l'occasion du Bal de Neige de 2001, « Regard sur l'Australie » a attiré quelque 25 000 personnes à l'hôtel de ville d'Ottawa pour voir des sculpteurs de glace australiens à l'œuvre.</p>
	<p>2001-2002 La CCN participera à l'Année internationale des volontaires et aux IV^{es} Jeux de la Francophonie.</p>	<p>Le Bureau des bénévoles a élaboré, pour toute l'année 2001, un programme d'activités visant à souligner la contribution des bénévoles et l'a lancé durant le Bal de Neige.</p> <p>La CCN a collaboré avec le Comité organisateur des IV^{es} Jeux de la Francophonie afin de positionner son Infocentre de la capitale comme destination et comme source principale d'information durant cette manifestation sportive.</p>
	<p>2005 La CCN accueillera, dans la capitale, la réunion internationale de l'Association internationale des festivals et des événements (IFEA).</p>	<p>L'IFEA a confirmé que son assemblée générale annuelle de 2006 aura lieu dans la capitale du Canada.</p>

Secteur I : Promotion et animation de la capitale (suite)

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Inviter continuellement et de plus en plus les partenaires et les commanditaires à participer à une programmation et à un marketing intégrés de la capitale.	De 2000-2001 à 2002-2003 La CCN entend générer les mêmes recettes de commandite qu'en 1999-2000, soit 1,4 million de dollars (y compris les services).	Les revenus de commandite ont totalisé 2,65 millions de dollars (1,19 million de dollars en biens et services), grâce à l'atteinte de niveaux record de commandite pour le Bal de Neige et la patinoire du canal Rideau.
	2001-2002 La CCN aura établi une base de données et un réseau de partenaires et de collaborateurs à l'échelle nationale et internationale.	La CCN a établi de nouveaux partenariats avec le Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa, Ontario Export et d'autres organismes pour le programme « Regard sur l'Australie » du Bal de Neige.
	2004-2005 La CCN aura renouvelé et élargi son réseau de partenaires pour le Pavillon Canada-Monde.	Il s'agit d'un objectif à long terme.
Joindre un public potentiel grâce à des activités ciblées de marketing, de rayonnement et de promotion.	2000-2001 La CCN élargira la participation au programme Fêtons le Canada dans les capitales de sorte que les dix capitales provinciales et les trois capitales territoriales en fassent partie.	Tous les capitales du pays ont participé au programme de 2000-2001.
	2000-2001 La CCN aura conçu, avec ses partenaires et ses commanditaires, un programme de visites familiales adapté et viable au-delà de l'an 2000.	L'OCC a approuvé une formule révisée de Fêtons le Canada dans les capitales. La prochaine mise en œuvre du programme est reportée à 2002 afin de permettre la mise au point de la nouvelle formule et d'obtenir de nouveaux partenaires.

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Faire en sorte que la vision de l'aménagement futur de la capitale que véhicule le <i>Plan de la capitale du Canada</i> ait présence sur toutes les autres et serve de modèle à l'élaboration de divers plans auxiliaires.	2000-2001 La CCN distribuera et fera connaître à grande échelle le <i>Plan de la capitale du Canada</i> et elle rassemblera les appuis à son égard.	La CCN a terminé le <i>Plan de la capitale du Canada</i> et s'est préparée à le distribuer et à en faire la promotion.
	2000-2001 La CCN complétera une stratégie d'aménagement des plaines LeBreton et obtiendra l'approbation nécessaire.	La CCN a élaboré, de concert avec le ministère du Patrimoine canadien, une stratégie d'aménagement des plaines LeBreton dans le contexte d'un renouvellement de la capitale culturelle. L'approbation de la stratégie est en suspens.

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale (suite)

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Faire en sorte que la vision de l'aménagement futur de la capitale que véhicule le <i>Plan de la capitale du Canada</i> ait préséance sur toutes les autres et serve de modèle à l'élaboration de divers plans auxiliaires.	<p>2006-2007 Les différentes parties du Plan directeur des terrains urbains seront réalisées selon l'échéancier suivant :</p> <p>2000-2001 Plan de secteur du cœur de la capitale</p>	<p>La CCN a fini de consulter la population et ses partenaires sur le concept et a commencé la rédaction du Plan de secteur du cœur de la capitale.</p> <p>La CCN a rassemblé des données du Système d'information géographique (SIG) pour le Plan de zone des îles. Elle a commencé des études de contrôle préalable sur l'écologie, l'immobilier, les transports et les services publics. Elle a amorcé des discussions intergouvernementales sur les possibilités en matière de patrimoine et d'interprétation.</p>
	2001-2002 Planification, conception et élaboration des projets d'aménagement visant des endroits particuliers du secteur central	Il s'agit d'un objectif à long terme.
	2003-2004 Plan du secteur est	Il s'agit d'un objectif à long terme.
	2004-2005 Plan du secteur ouest	Il s'agit d'un objectif à long terme.
	2005-2006 Plan du secteur sud	Il s'agit d'un objectif à long terme.
	<p>2002-2003 La CCN terminera la mise à jour du <i>Plan directeur du parc de la Gatineau</i>.</p>	<p>La CCN a commencé l'examen du <i>Plan directeur du parc de la Gatineau</i>.</p> <p>La CCN a terminé une étude des effets de la circulation et une évaluation environnementale pour le projet de prolongement du boulevard McConnell-Laramée dans le parc de la Gatineau.</p> <p>La CCN a terminé le <i>Plan du secteur des promenades du parc de la Gatineau</i> et son résumé.</p>
Participer à des études menées par la Région d'Ottawa-Carleton et la Communauté urbaine de l'Outaouais pour traiter des problèmes de transport interprovincial dans la région de la capitale nationale.	<p>2000-2001 La CCN travaillera avec ses partenaires pour réaliser une étude environnementale dans le but de déterminer l'emplacement et les répercussions de futurs ponts interprovinciaux et pour achever une route ceinturant la région. La CCN s'efforcera aussi de mettre en place un organisme responsable du transport interprovincial.</p>	L'évaluation environnementale a été reportée à 2001-2002, dans l'attente d'autres consultations des municipalités.
	<p>2001-2002 La CCN collaborera à une étude de planification conjointe sur l'établissement d'un réseau express interprovincial.</p>	La CCN a lancé l'étude conjointe sur l'établissement d'un réseau express régional et interprovincial.
	<p>2003-2004 La CCN étudiera les possibilités de partenariat entre les secteurs public et privé en vue de financer la construction de ponts interprovinciaux dans la région de la capitale nationale.</p>	Il s'agit d'un objectif à long terme.

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale (suite)

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Mettre en œuvre des lois, des politiques et des plans fédéraux, et protéger et améliorer les biens immobiliers ainsi que le milieu naturel de la région de la capitale nationale, grâce à un processus d'approbation de l'utilisation, du design et des transactions visant les terrains fédéraux.	<p>2000-2004 La CCN s'attend à étudier environ 300 propositions d'utilisation de terrains, de projets de design et de transactions immobilières par année. La plupart des demandes (sauf celles pour des projets d'envergure) seront traitées en 20 à 25 jours ouvrables.</p>	<p>La CCN a étudié 140 propositions d'utilisation de terrains et de transactions immobilières et accordé 102 permissions.</p> <hr/> <p>Elle a aussi étudié 135 propositions de design, y compris 28 projets de grande envergure, et en a approuvé 60.</p>
	<p>2003-2004 La CCN déterminera quels sont les principaux paysages culturels de la région de la capitale nationale et rédigera une politique à leur égard.</p>	<p>Il s'agit d'un objectif à long terme.</p>
	<p>2003-2004 La CCN mettra un terme : à la phase I de l'évaluation environnementale (EE) de tous ses terrains à haute priorité et à priorité moyenne (plus de 600 immobilisations);</p>	<p>La CCN a lancé et partiellement terminé 68 EE de la phase I pour des terrains à haute priorité et à priorité moyenne.</p>
	<p>à la phase II (EE de sites détaillées), en plus de mettre en œuvre les processus de gestion et d'évaluation des risques, de procéder au nettoyage et de faire le suivi, le cas échéant, des sites comportant des risques élevés pour la santé de la population.</p>	<p>Elle a lancé et partiellement terminé 19 EE de la phase II et une évaluation des risques (lac Leamy). Elle a terminé quatre opérations de nettoyage.</p>
	<p>La CCN entreprendra également des EE pour toutes les propriétés faisant l'objet de transactions.</p>	<p>En vue d'acquisitions ou d'aliénations, la CCN a entrepris des enquêtes et des études ainsi que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27 EE de la phase I • 8 EE de la phase II
	<p>2003-2004 La CCN entreprendra une évaluation des effets sur l'environnement de ses projets, de ses travaux d'aménagement et de ses transactions. Elle assujettira aussi tous les plans d'aménagement à une évaluation environnementale stratégique conformément à la directive du Cabinet de 1990.</p>	<p>La CCN a réalisé 54 évaluations environnementales stratégiques de projets lancés dans le contexte de son Programme pluri-annuel d'immobilisations (PPI) ainsi que 74 évaluations environnementales stratégiques de projets de l'extérieur qui étaient étudiés dans le cadre du processus d'approbation de l'utilisation des terrains fédéraux.</p>

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Protéger les terrains naturels et les constructions, grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réfection et par l'application de normes et de services appropriés.	La CCN préparera et mettra en œuvre les plans de gestion foncière suivants : 2001-2002 Cœur de la capitale	Les travaux se poursuivent selon l'échéancier établi pour le Plan de secteur du cœur de la capitale.
	2003-2004 Parc de la Gatineau	Il s'agit d'un objectif à long terme.
	2004-2005 Secteur est	Il s'agit d'un objectif à long terme.
	2005-2006 Secteur ouest	Il s'agit d'un objectif à long terme.
	2000-2001 Les exigences de l'utilisateur à l'égard du Système intégré d'information sur la gestion des biens seront établies.	La CCN a élaboré un nouveau plan de travail, révisé la structure de gestion des projets et commencé à étudier les besoins de l'utilisateur en fonction de la gestion du cycle de vie.
	2000-2001 La CCN signera un nouveau contrat visant l'offre de services de gestion immobilière et de location pour l'ensemble de son dossier de locations.	La CCN a conclu un nouveau contrat pluriannuel de gestion immobilière pour l'ensemble des propriétés qu'elle loue.
	2001-2002 La CCN mettra en œuvre un nouveau contrat d'entretien des terrains dans le secteur du cœur de la capitale.	Des contrats pluriannuels ont été adjugés et un plan de transition a été mis en œuvre.
	2000-2001 La CCN enregistrera des revenus de location de l'ordre de 9,35 millions de dollars.	Les recettes se sont chiffrées à 12,42 millions de dollars (une augmentation de 25 p. 100 par rapport à l'objectif), en raison du faible taux d'inoccupation et de l'acquisition de nouvelles propriétés.
	2000-2001 La CCN s'attend à ce que les servitudes et l'octroi de permis d'occupation lui procurent des revenus de 588 000 dollars.	Les recettes se sont chiffrées à 601 991 dollars.
	2000-2001 La CCN proposera, dans le cadre d'un échange, de transférer à la Ville de Hull le coût d'entretien et de réfection de routes et de parcs situés dans la province de Québec.	La CCN a conclu un protocole d'entente avec la Ville de Hull. On attend les approbations finales.
2000-2005 La CCN s'attend à obtenir des revenus d'aliénation de l'ordre de 6,0 millions de dollars par année et des revenus d'aménagement de l'ordre de 8,0 millions de dollars (4,3 million prévus pour 2000-2001).	Les revenus d'aliénation se sont chiffrés à 18 995 595 dollars en raison de la conclusion de trois ventes importantes. La CCN n'a pas atteint ses objectifs en matière de revenus d'aménagement à cause de retards dans des projets prévus.	

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers (suite)

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Protéger les terrains naturels et les constructions, grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réfection et par l'application de normes et de services appropriés.	<p>2000-2001 La CCN mettra en œuvre le Plan pluriannuel d'immobilisations (PPI), y compris les projets d'immobilisations sur les résidences officielles en fonction des sommes allouées par le Conseil du Trésor.</p>	<p>La CCN a terminé plusieurs projets d'immobilisations comme prévu (p. ex. : la restauration de Rideau Cottage).</p> <p>Elle a révisé le plan de travail pour 2001-2002 et ajusté l'échéancier en conséquence.</p>
	<p>2001-2002 La CCN achèvera les travaux de remise en état du pont Champlain.</p>	<p>La remise en état du pont Champlain est terminée à 60 p. 100 et l'échéance de 2001-2002 pour l'inauguration devrait être respectée.</p>
Gérer le cycle de vie des terrains et des bâtiments de la CCN en assurant la préservation, la protection et l'usage respectueux des biens naturels dans le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et les terrains urbains de la capitale.	<p>La CCN rédigera et mettra en œuvre les règlements qui suivent en vue de protéger et de gérer les terrains qui lui appartiennent :</p> <p>2000-2001 La CCN mettra en œuvre un programme pour informer la population de son nouveau règlement concernant les animaux domestiques et travaillera avec les municipalités pour établir des ententes à propos des aires d'exercice pour chiens sur les terrains de la CCN.</p>	<p>La CCN a retardé l'achèvement du programme pour consulter davantage les groupes d'intérêts spéciaux sur des questions en suspens, en particulier les zones où les chiens pourront circuler sans laisse.</p>
	<p>2001-2002 Règlement sur la circulation</p>	<p>L'analyse préliminaire a été retardée en raison d'autres priorités de la CCN.</p>
	<p>2002-2003 Règlement sur la propriété</p>	<p>Il s'agit d'un objectif à long terme.</p>
	<p>2000-2005 La CCN élargira la portée du plan d'action environnemental, qui fait partie de son Cadre de gestion de l'environnement (p. ex. : suivi et acquisition de terrains dont l'écologie est fragile), de manière à avoir une approche globale et ferme à l'égard de la gestion de l'environnement.</p>	<p>La CCN a élaboré une stratégie de gestion environnementale qui est notamment dotée d'une vision et de principes directeurs.</p>
	<p>2001-2002 La CCN procurera des lieux et l'infrastructure pour les IV^{es} Jeux de la Francophonie.</p>	<p>La CCN a négocié, avec les organisateurs des Jeux, l'utilisation de certains de ses terrains et de ses parcs.</p>

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers (suite)

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air, pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale et pour faire la promotion et l'animation de la région de la capitale nationale.	<p>2000-2001</p> <p>La CCN terminera le module II, soit le sondage auprès des utilisateurs et des visiteurs des espaces verts de la capitale, pour recueillir de l'information sur la participation et les attentes des visiteurs à l'égard des loisirs de plein air dans des secteurs clés du parc de la Gatineau et de la Ceinture de verdure. Au cours de la période de planification considérée, on prendra des mesures en fonction des résultats du sondage.</p>	Le module II est pratiquement terminé (avril 2001).
	<p>2000-2001</p> <p>La CCN établira un plan en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de la capitale verte.</p>	La CCN a préparé une ébauche de cadre de diffusion de messages concernant les espaces verts de la capitale, établi la liste des principaux produits et élaboré un plan stratégique quinquennal pour la patinoire du canal Rideau.
	<p>2001-2005</p> <p>La CCN prendra des mesures en fonction de la Stratégie de la capitale verte.</p>	Il s'agit d'un objectif à long terme.
Jouer le rôle de « bâtisseur de la capitale » en revitalisant le secteur du cœur de la capitale.	<p>2000-2001</p> <p>La CCN terminera la dernière phase des travaux de reconstruction du boulevard de la Confédération.</p>	La CCN a terminé la construction de l'anneau central du boulevard de la Confédération.
	<p>2002-2003</p> <p>La CCN commencera la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement des plaines LeBreton grâce à ses partenariats avec les secteurs public et privé.</p>	La CCN a terminé une analyse foncière et une étude de la stratégie d'aménagement. Elle a amorcé une étude de la circulation et des transports.
	<p>2000-2001</p> <p>La CCN terminera la construction du Pavillon Canada-Monde.</p>	La construction est presque terminée en vue de l'ouverture, dont la date a été reportée au 9 mai 2001.
	<p>2000-2001</p> <p>La CCN négociera l'acquisition de propriétés dans le quadrilatère formé par les rues Metcalfe, Sparks, O'Connor et Queen.</p>	La CCN a acquis des propriétés dans le quadrilatère. Les négociations se poursuivent au sujet d'autres acquisitions possibles.
	<p>2000-2001</p> <p>La CCN entreprendra l'analyse et la recherche nécessaires à la préparation d'une demande de financement fondée sur le <i>Plan de la capitale du Canada</i>.</p>	La CCN a élaboré des scénarios d'établissement des coûts pour des projets précis qui s'insèrent dans le concept du cœur.

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers (*suite*)

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Agrandir le réseau de sentiers récréatifs et améliorer les services connexes dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de la capitale verte.	<p>2001-2002</p> <p>La CCN établira le plan d'un programme particulier pour les sentiers récréatifs qui constituera l'un des principaux éléments de la Stratégie de la capitale verte.</p>	<p>La CCN a terminé une étude sur les sentiers récréatifs, y compris sur le profil des utilisateurs.</p> <hr/> <p>Elle a élaboré l'ébauche d'un plan stratégique qui comprend un énoncé de mission, des objectifs et des stratégies.</p>
	<p>2001-2002</p> <p>La CCN aura, avec la collaboration de ses partenaires, aménagé les parties manquantes du réseau de sentiers récréatifs et créé de nouveaux liens avec le Sentier transcanadien et de nouvelles destinations.</p>	<p>La CCN a aménagé les parties manquantes dans la Ceinture de verdure, sur les terrains urbains et dans le parc de la Gatineau. Elle a élaboré un plan quinquennal de réfection du réseau de sentiers récréatifs.</p>
Gérer les paiements tenant lieu d'impôt foncier payables par la CCN.	<p>2000-2001</p> <p>La CCN effectuera des paiements évalués à 13,8 millions de dollars.</p>	<p>Le montant total des paiements se chiffre à 11,6 millions de dollars à cause du retard et de l'incohérence des factures provenant des autorités taxatrices.</p>

Secteur IV : Services de l'entreprise

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Prendre des mesures pour reconstituer la base des ressources humaines de la CCN afin d'obtenir un effectif consciencieux et motivé et de mettre au point et de réaliser un plan d'action au cours de la période de planification.	<p>La CCN affectera les dépenses de ressources suivantes à la formation et au perfectionnement :</p> <p>2000-2001 2,7 p. 100 des salaires de base et une moyenne de 30 heures par employé</p>	<p>La CCN a affecté 2,2 p. 100 des salaires de base à la formation (moyenne de 21,3 heures par employé), faisant ainsi preuve de progrès vers la réalisation des objectifs.</p>
	<p>2001-2002 3 p. 100 des salaires de base et une moyenne de 37 heures par employé</p>	<p>Il s'agit d'un objectif à long terme.</p>
	<p>2000-2001</p> <p>La CCN :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entreprendra la phase I (directeurs) de son plan de gestion de la relève; 	<p>Sept directeurs ont participé au programme et l'évaluation a été terminée.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • mettra fin au processus global d'examen des valeurs institutionnelles et des comportements professionnels, et élaborera un plan qui permettra de renforcer sans cesse ces valeurs; 	<p>L'ensemble de la direction et des employés de la CCN a eu la possibilité de participer à une étude exhaustive. Un groupe central mixte constitué d'employés, de représentants syndicaux et de gestionnaires ont rédigé un document sur les valeurs.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • examinera son mode d'évaluation des postes et apportera les changements nécessaires pour mettre à jour son système de classification. 	<p>L'examen du mode d'évaluation des postes est presque terminé. La mise à jour du système de classification sera entreprise en 2001-2002.</p>	

Secteur IV : Services de l'entreprise (suite)

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Prendre des mesures pour reconstituer la base des ressources humaines de la CCN afin d'obtenir un effectif consciencieux et motivé et de mettre au point et de réaliser un plan d'action au cours de la période de planification.	2001-2002 La phase II (gestionnaires et postes clés) du plan de gestion de la relève sera entreprise.	Il s'agit d'un objectif à long terme.
	2001-2002 La prochaine série de négociations collectives commencera et elle devrait se terminer au cours du même exercice.	Les préparatifs des négociations collectives ont été amorcés.
Exploiter les technologies de l'information qui fournissent un avantage stratégique à la CCN et qui lui permettent d'adopter une gestion efficace et efficiente.	2000-2001 La CCN créera un site Web institutionnel.	Le contenu du site Web institutionnel a été mis au point. La conception a fait l'objet d'une mise à l'essai auprès de groupes cibles et a été modifiée à la lumière des commentaires reçus. On prévoit le lancement au début de 2001-2002.
		En juin 2000, la CCN a inauguré un site Web de la capitale renouvelé, tout en ayant respecté l'échéancier et le budget.
	2001-2002 La CCN commencera à intégrer des éléments interactifs à son site Web institutionnel.	Il s'agit d'un objectif à long terme.
	2001-2002 La CCN mettra en œuvre le Système intégré d'information sur la gestion des biens.	La CCN a amélioré la fonctionnalité du système et amélioré l'établissement de rapports sur les biens.
	2000-2001 La CCN entreprendra un projet pilote sur la gestion des documents informatisés, y compris l'établissement d'un réseau intranet, et formulera des recommandations pour les étapes subséquentes.	Le projet pilote de gestion des documents informatisés a été couronné de succès. Il continue d'être un projet pilote dans l'attente d'approbations et de fonds.
	2003-2004 La CCN mettra en place l'infrastructure de cryptage de sécurité conseillée par le gouvernement fédéral.	Il s'agit d'un projet à long terme.
Faire en sorte que les activités qui sont source de recettes permettent à la population d'accéder aux terrains fédéraux tout en fournissant les fonds dont la CCN a besoin pour maintenir ses services et ses programmes.	2000-2001 La CCN reverra la politique et la stratégie qui régissent la production de recettes à la grandeur de l'entreprise. La stratégie révisée sera mise en œuvre au cours de la période de planification.	Cet objectif a été reporté à 2001-2002. La responsabilité pour le marketing, la commandite et l'élaboration d'une nouvelle politique a été transférée à la nouvelle Direction des communications, du marketing et des relations extérieures.

Secteur IV : Services de l'entreprise (suite)

Stratégies	Objectifs de rendement	Réalisations
Prendre des mesures pour sensibiliser davantage la population aux réalisations et aux activités de la CCN et faire en sorte qu'elles soient estimées à leur juste valeur.	<p>2000-2001 La CCN élaborera et mettra en application un plan de communication dans le but de sensibiliser la population à ce qu'elle est et à ses activités et d'obtenir son appui.</p>	La CCN a approuvé les recommandations de l'étude sur la structure d'autorité et a entrepris diverses initiatives visant à améliorer les communications (p. ex. : la planification de la première assemblée générale annuelle).
	<p>2000-2001 La CCN consultera ses employés pour élaborer, puis mettre en œuvre un plan sur l'amélioration de la communication à l'intérieur de l'entreprise.</p>	La CCN a mis en œuvre plusieurs initiatives destinées à améliorer les communications intérieures, y compris la convocation de réunions de tout le personnel, la distribution des communiqués de presse et la mise en place d'un mécanisme intérieur de rétroaction par courriel.
	<p>2001-2002 La CCN aura amélioré la connaissance et le soutien de la population à son égard et elle aura mesuré l'importance de cette amélioration.</p>	Deux sondages d'opinion sont prévus pour 2001-2002.
Faire une recherche stratégique et tactique pour prendre des décisions éclairées lors de la planification stratégique et pour appuyer les tests de concepts de nouveaux programmes, services et produits et l'évaluation de l'efficacité des programmes.	<p>2000-2003 Les résultats des études prévues dans le Plan de recherche triennal seront précis, opportuns et pertinents.</p>	Cet objectif a été atteint. On a terminé des projets de recherche pour plusieurs grandes activités de programmation, pour des activités liées aux espaces verts de la capitale et pour les services aux visiteurs. On a notamment terminé des études sur les sujets suivants : le Centre d'appels de la CCN, le programme Défi de la capitale, la convivialité du site Web institutionnel, la mise en marché de destinations, Escapade 2000, le sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, La randonnée du futur, le positionnement de la CCN, l'étude du marché des personnes âgées, le spectacle son et lumière, l'étude des visiteurs des espaces verts de la capitale (module II) et le tourisme dans la région de la capitale du Canada.
Augmenter la présence visuelle du gouvernement fédéral dans toutes les activités, toutes les publications, tous les programmes et sur toutes les propriétés de la CCN.	<p>2000-2005 La CCN intégrera l'image de marque du gouvernement fédéral dans tous ses documents imprimés et, au rythme du processus de gestion du cycle de vie des biens, sur les enseignes et d'autres biens.</p>	L'aspect extérieur des véhicules a été l'objet d'une nouvelle conception qui sera appliquée aux nouveaux véhicules au fur et à mesure de leur acquisition. L'image de marque du gouvernement fédérale est intégrée à tous les documents imprimés.



Commission de la
capitale nationale



Contexte



Histoire

Édifier une capitale pour les Canadiens

En 1999, la CCN a fêté ses cent ans de planification urbaine dans la capitale canadienne. Durant ce centenaire, la capitale du Canada est passée progressivement d'une agglomération sauvage à une capitale moderne. Cette transformation est le résultat des travaux de la Commission de la capitale nationale (établie en 1959) et des organismes qui l'ont précédée, la Commission du district fédéral (1927) et la Commission d'amélioration d'Ottawa (1899). En tant que société d'État, la CCN fonctionne essentiellement comme n'importe quel organisme. Toutefois, ce qui la différencie des entreprises du secteur privé, c'est une raison d'être bien fédérale, soit l'édification d'une capitale qui représente les Canadiens et qui les rend fiers de leur pays et de leur patrimoine.



Frederick Todd,
premier architecte paysagiste résidant au Canada

1899-1927

La Commission d'amélioration d'Ottawa

À la fin du XIX^e siècle, le Canada acquérait de l'assurance, une certaine prospérité et une plus grande indépendance, mais sa capitale était encore une petite ville industrielle. En 1899, le Parlement voulut modifier cela en créant la Commission d'amélioration d'Ottawa (CAO). Les principales réalisations du nouvel organisme furent les suivantes : la construction d'une promenade panoramique le long du canal Rideau et d'une autre dans le parc de Rockcliff, la construction des ponts Minto (première partie d'un parcours d'honneur menant de Rideau Hall à la colline du Parlement) et l'aménagement de plusieurs nouveaux parcs dans la capitale urbaine. La CAO engagea aussi Frederick Todd, le premier architecte paysagiste résidant au pays, et le chargea d'élaborer le premier plan d'aménagement à long terme de la capitale. L'une des inspirations de F. Todd, faire de cette ville une capitale de parcs, est encore très actuelle. Par ailleurs, la CAO commandita la Commission Holt, qui utilisa le concept du vaste ensemble régional de parcs et de promenades de F. Todd et qui fut la première à recommander de réduire la confusion des voies ferrées du centre-ville, de créer des bureaux pour le gouvernement et des parcs, conformément à un plan détaillé, et de créer un parc national au nord de Hull.



Le plan de Jacques Gréber



Les voies ferrées le long du canal Rideau

1927-1959

La Commission du district fédéral

En 1927, c'est un pays plein d'énergie qui fêtait les 60 ans de sa formation, et le gouvernement cherchait des moyens d'exprimer l'importance nationale de la capitale. Il établit la première région de la capitale nationale (RCN) — la moitié de la superficie actuelle de la RCN, et qui comprenait une partie en Ontario et une partie au Québec — et il transforma la CAO en une entité plus vaste et plus puissante, la Commission du district fédéral (CDF). Pour le gouvernement, le nouvel organisme devait travailler pour le bien général du Canada. À partir de 1934, la CDF fut chargée de l'entretien et de l'aménagement paysager de tous les terrains fédéraux de la capitale — y compris la conception des terrains de la colline du Parlement. Parmi ses réalisations les plus remarquables, on compte la construction du pont Champlain, l'installation du Monument commémoratif de guerre à la place de la Confédération et l'établissement du parc de la Gatineau. La CDF a aussi travaillé avec l'urbaniste français Jacques Gréber dans le but de doter la région de la capitale d'un nouveau plan (appelé « le Plan Gréber »). L'idée consistait à bâtir une capitale qui fonctionnerait de manière ordonnée comme une ville moderne et qui se comporterait comme une capitale inspirante. C'est ce concept qui donna naissance à une nouvelle forme d'organisation et à une nouvelle aire de construction dans la capitale.



Le Monument commémoratif de guerre, à la place de la Confédération

1959-

La Commission de la capitale nationale
 Dans les années d'après-guerre, on voyait la capitale comme le cœur symbolique du pays. La *Loi sur la capitale nationale* de 1958 doublait la superficie de la région de la capitale nationale en réunissant une plus grande partie du Québec et de l'Ontario dans la capitale et en regroupant de nouvelles étendues de terres naturelles et rurales. La Loi établit aussi la Commission de la capitale nationale (CCN) en tant qu'organisme qui devait rédiger un nouveau plan directeur pour la capitale. Le Plan Gréber décréta que les voies ferrées devaient être arrachées du cœur de la capitale et remplacées par des routes, des promenades et des parcs. Le Plan reconnaissait aussi la valeur des terres sauvages et rurales de la région et proposait l'extension du parc de la Gatineau et, du côté ontarien, l'établissement de la Ceinture de verdure. Par ailleurs, des zones gouvernementales ont été construites à divers endroits de la région. Au début des années 1970, les travaux commencèrent à la Place du Portage, première présence significative du gouvernement à Hull. L'intégration de Hull à la planification de la capitale allait se poursuivre en 1972, lorsque la CCN acheta du terrain industriel à Hull et le conserva pour y construire plus tard le Musée canadien des civilisations. C'était le début d'une série d'initiatives destinées à transformer Hull pour en faire un partenaire d'Ottawa au sein de la capitale.

Le fait d'aménager une capitale symbolique déclencha une nouvelle perception de la capacité de la capitale à représenter et à inspirer les Canadiens. C'est pourquoi, au cours des dernières décennies, la CCN travailla non seulement à édifier la capitale, mais aussi à lui donner vie et dynamisme. Ainsi, durant l'hiver de 1970-1971, la CCN marqua l'histoire en transformant la surface gelée du canal Rideau en la plus longue patinoire du monde. Ce fut la première expérience d'importance de la CCN



Le Musée canadien des civilisations

dans le domaine de la programmation dans la capitale. Aujourd'hui, la patinoire du canal Rideau est l'une des merveilles du Canada pendant la saison hivernale. Au début, elle était un exemple qui permettait de montrer comment les lieux publics de la capitale pouvaient servir aux activités et aux festivités nationales. En 1988, la CCN intégra ce principe dans son deuxième plan directeur, le *Plan d'aménagement des terrains fédéraux*. En 1999, la CCN publia le troisième plan de la série, le *Plan de la capitale du Canada*, héritier direct du Plan Gréber (1950) et du *Plan d'aménagement des terrains fédéraux* (1988). Ce plan mis à jour définit les principes par lesquels une capitale esthétiquement belle, établie dans un cadre de promenades panoramiques, de rives et de sentiers reliés, se développera au cours du prochain demi-siècle, à la fois comme siège du gouvernement, comme territoire national symbolique et comme lieu de rencontre pour les Canadiens.

Loi

En 1958, le Parlement du Canada a adopté la *Loi sur la capitale nationale* (amendée en 1988), laquelle a mené à la création de la Commission de la capitale nationale qui devait dès lors :

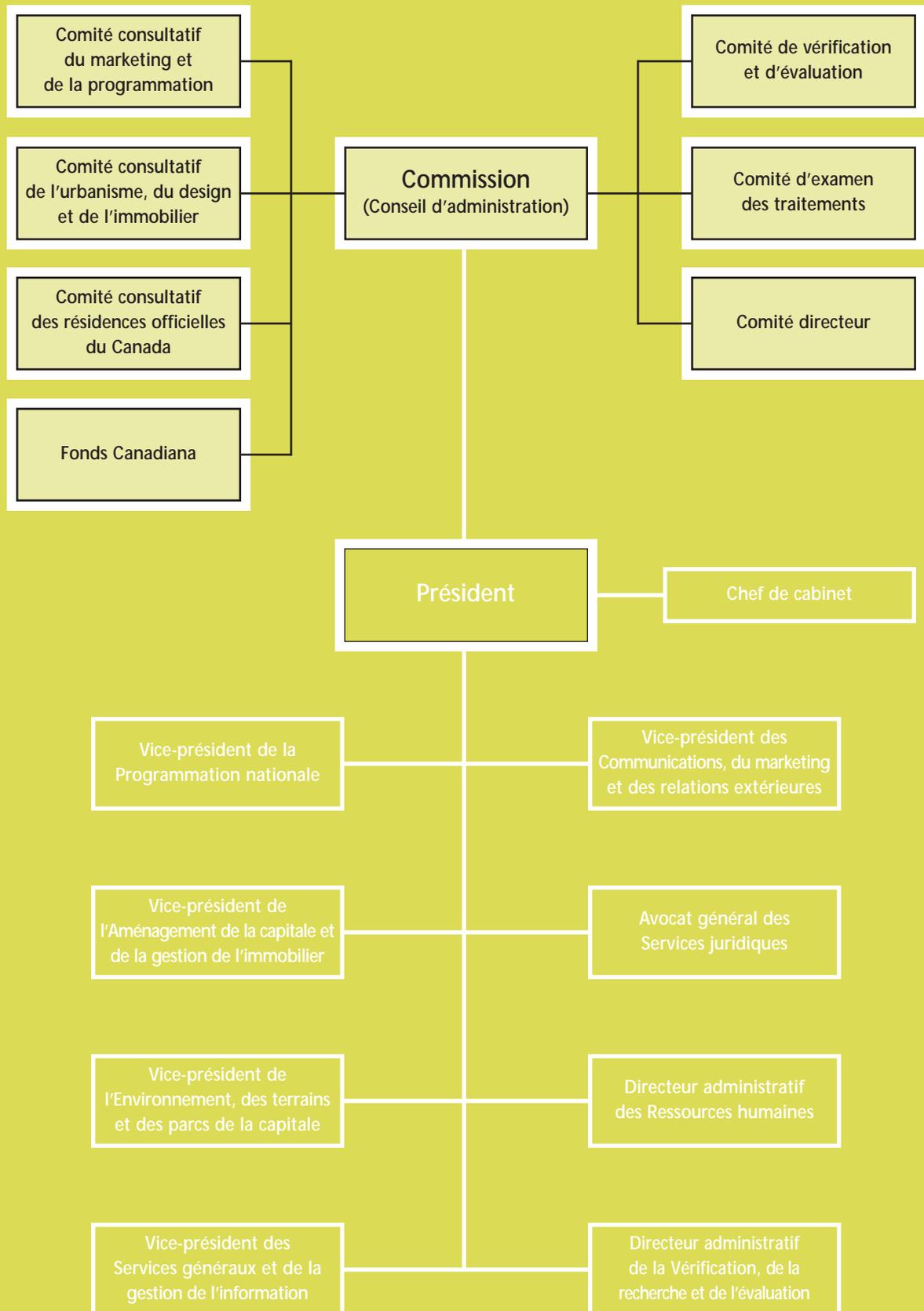
Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;

Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

De plus, la CCN peut :

Coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale.

Structure de la Commission de la capitale nationale



Statut de société d'État

En tant que société d'État, la CCN est soumise au régime de reddition des comptes établi dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le statut de société d'État lui donne l'autonomie dont elle a besoin en matière de gestion pour guider l'aménagement des terrains du gouvernement fédéral à long terme dans la capitale. Le statut de société d'État procure aussi à la CCN la souplesse requise pour harmoniser ses plans avec ceux des autres niveaux d'autorité dans la région et le pouvoir de conclure des partenariats productifs qui aideront à faire avancer les objectifs de toutes les parties.

Régie

Bien que ses activités soient concentrées dans la région de la capitale du Canada, la CCN a un mandat national. Elle doit en fait se servir de la capitale pour susciter la fierté et promouvoir l'unité chez la population d'un bout à l'autre du pays. Le défi est de trouver des moyens de « rayonner », de communiquer avec les Canadiens pour les informer de ses activités et

pour les y faire participer, mais aussi pour faire en sorte que leurs idées et leurs expériences influencent le développement de la capitale. L'opposition apparente entre le lieu d'action et le mandat national se reflète dans le conseil d'administration et les comités de la CCN, qui réunissent des personnes d'une vaste gamme de milieux professionnels et de diverses régions du Canada, y compris celle de la capitale nationale.

La Commission

C'est la Commission (conseil d'administration) qui dirige la CCN et qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien. Le conseil d'administration est composé du président, du vice-président et de treize autres membres nommés par décret. Pour avoir une représentation nationale, le Conseil comprend cinq représentants de la RCN et huit d'ailleurs au pays. Les membres de la Commission se réunissent chaque trimestre et s'occupent de planifier, de guider et de vérifier la direction générale de l'organisme, de gérer et de préserver les ressources de la CCN, de contrôler et d'évaluer le rendement et d'en dresser un rapport et, enfin, d'encadrer certaines questions de fonctionnement.

(La liste des membres actuels du Conseil se trouve à l'annexe I.)



La Commission

Les comités de direction

LE COMITÉ DIRECTEUR Il dirige le conseil d'administration sur les questions et les stratégies propres à l'organisme, approuve les projets et les opérations et revoit le plan d'entreprise de la CCN, les budgets de fonctionnement et d'immobilisation, les états financiers et le rapport annuel.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION Il étudie les rapports internes de vérification et d'évaluation ainsi que la vérification annuelle des états financiers et les examens spéciaux réalisés par le vérificateur général. Ce comité doit aussi amorcer des discussions et trouver des solutions sur les moyens d'améliorer la régie de l'entreprise et de donner suite aux priorités du gouvernement par l'intermédiaire des travaux du conseil d'administration.

LE COMITÉ D'EXAMEN DES TRAITEMENTS Il examine le rendement, la rémunération et les avantages sociaux des personnes nommées à plein temps par le gouverneur en conseil, dont le président.

(La liste des membres par comité se trouve à l'annexe I.)

LE COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION Le président et l'équipe supérieure de gestion se rencontrent chaque semaine pour approuver les soumissions relatives aux activités quotidiennes de la CCN.

Lignes directrices sur la régie des entreprises
En 1996, le Conseil du Trésor et le ministère des Finances ont publié le document intitulé *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques — Lignes directrices*. La plupart des dispositions étaient déjà mises en application à la CCN, y compris l'établissement de relations de travail claires et efficaces entre le conseil d'administration et les cadres supérieurs ainsi qu'un programme d'orientation solide pour les administrateurs. En outre, la CCN examine périodiquement le rôle du conseil d'administration en fonction de son propre mandat et fait participer le Conseil au processus de planification stratégique. On discute avec le conseil d'administration des résultats de la retraite stratégique annuelle et on traduit la sagesse collective de ses membres dans le plan d'entreprise annuel. Le Conseil approuve le plan d'entreprise et le rapport annuel avant que ces derniers soient soumis au ministre. Les rendements de l'entreprise sont communiqués régulièrement au Conseil. Ainsi, trois fois par année, on lui soumet un rapport sur une période d'examen afin qu'il puisse faire le suivi des écarts entre les objectifs et les réalisations. Par ailleurs, le Conseil est informé de tout problème majeur relativement à la régie — par exemple, chaque année, on lui présente un rapport sur la responsabilité en matière d'environnement.



Le Comité de la haute direction

Formation de la Commission

On accueille les nouveaux membres en leur présentant les responsabilités de chacun et la structure des rapports hiérarchiques à la CCN et en passant en revue les règlements de régie. Puis, on leur fait faire un tour de reconnaissance pour qu'ils se familiarisent avec les opérations, et ils participent à des réunions avec tous les vice-présidents pour discuter des procédures et des produits de la CCN et aussi pour étudier les préoccupations de l'heure. Tous les nouveaux membres reçoivent un exemplaire des lignes directrices du gouvernement ainsi que les documents suivants : le *Guide d'introduction aux rôles et aux responsabilités des administrateurs des sociétés d'État* et le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat*. De plus, les nouveaux membres participent à une séance d'information avec le conseiller juridique principal de la CCN pour discuter des rôles et des responsabilités, de l'éthique et des conflits d'intérêts.

Indépendance

Les membres du conseil d'administration agissent avec honnêteté, avec soin et en toute bonne foi conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Conseil est régi, en particulier, par les modalités d'un règlement interne prévu pour éviter les conflits d'intérêts. On informe les nouveaux membres de ce règlement, et ils ont la permission de se retirer de la discussion ou du processus de prise de décision s'il y a un risque potentiel de conflit.

Relations entre le conseil d'administration et les dirigeants de la CCN

Le conseil d'administration a toujours maintenu un lien étroit avec les dirigeants de la CCN. Chaque réunion du conseil commence par un exposé du président sur les préoccupations et les projets de l'heure qui est suivi par une période de questions et de discussion.

Vers des relations meilleures



Le conseil d'administration s'est bien acquitté

de sa tâche en 2000. Comme une réforme municipale et régionale devait entrer en vigueur à Ottawa le 1^{er} janvier 2001, il a demandé que l'on jette un regard neuf sur la nature des relations entre la CCN et les autres intervenants de la région de la capitale. L'examen indépendant qu'il a lancé a donné lieu à la publication du rapport *Vers des relations meilleures*. Ce document, qui fera date, traite des relations avec le public, des relations officielles, de la structure de la CCN et du rôle du conseil d'administration. Il devrait avoir une profonde influence sur l'évolution des rouages de la CCN. Beaucoup de ses recommandations ont déjà été intégrées dans la structure et les processus de la société d'État.



Le parc Major's Hill

Recrutement et rémunération

La CCN travaille dans une large gamme de secteurs industriels, comme l'immobilier, le design et la construction, le marketing et la planification d'activités. Le président avertit le cabinet du ministre de l'expérience et des compétences requises lorsqu'il est question de pourvoir un poste du conseil d'administration. Le Comité d'examen des traitements examine le rendement, la rémunération et les avantages sociaux des personnes nommées à temps plein par le gouverneur en conseil. Contrairement aux membres de la plupart des conseils d'administration, ceux de la CCN ne perçoivent pas d'honoraires pour leur participation aux réunions ordinaires du Conseil, mais ils en reçoivent pour leur travail au sein des comités.

Les comités consultatifs

La CCN acquiert une perspective nationale et une rigueur professionnelle grâce à l'existence de plusieurs comités consultatifs. On recrute les membres de ces comités parmi les experts reconnus des milieux professionnels, universitaires et des affaires au Canada. Ces comités formulent des recommandations et fournissent

un appui technique à la CCN et aux autres organismes fédéraux de la capitale.

LE COMITÉ CONSULTATIF DU MARKETING ET DE LA PROGRAMMATION Il donne des conseils sur les programmes culturels, le marketing, la commandite, les partenariats et les communications.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE L'URBANISME, DU DESIGN ET DE L'IMMOBILIER Il donne des directives à propos de l'utilisation, de l'aménagement et de la gestion des terrains publics de la région de la capitale nationale, ce qui comprend l'architecture, les travaux publics, les bannières, les panneaux et les statues.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES RÉSIDENCES OFFICIELLES DU CANADA Il s'occupe de guider l'entretien et l'exploitation des six résidences officielles de la région de la capitale nationale.

LE FONDS CANADIANA Il cherche à obtenir des dons d'œuvres appartenant au patrimoine artistique et de meubles ainsi que des dons en espèces pour améliorer les résidences officielles compte tenu de leur fonction publique.

(La liste des membres par comité se trouve à l'annexe I.)

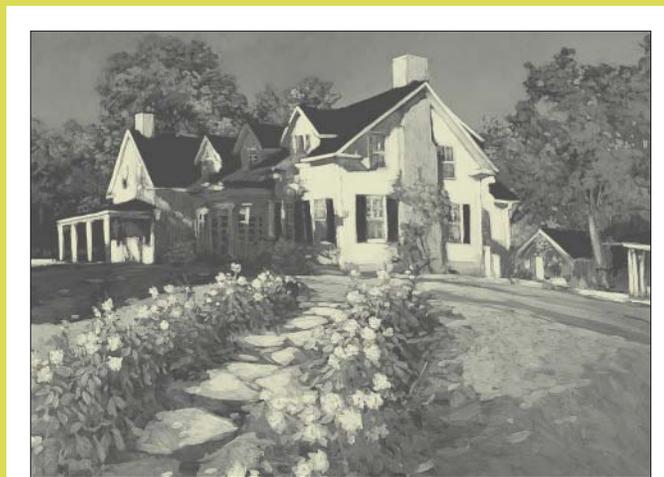


PHOTO : TOM EVANS

Kingsmere, par Philip Craig en 2000 (don au Fonds Canadiana)

Produits et activités

La CCN a mis sur pied toute une gamme de services et de produits dans le but de remplir son mandat. Ceux-ci sont liés non seulement par l'objectif et l'intérêt communs qui les motivent, mais aussi par des liens concrets et fonctionnels qui s'établissent entre les activités de planification de l'utilisation des terrains, d'aménagement des biens immobiliers et de programmation. En offrant ses produits et ses services, la CCN s'efforce d'atteindre un équilibre entre la construction et la préservation de l'infrastructure (la tâche de la CCN) et son utilisation (la mission de la CCN).



Les vélos-dimanches

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

OBJECTIFS Faire connaître la RCN par des campagnes de marketing nationales, des messages à la radio ou à la télévision et des programmes de rayonnement, mais aussi présenter aux visiteurs la capitale comme le lieu par excellence où apprécier le patrimoine, la culture et les réalisations du Canada grâce à des services, à des activités et à des programmes. **PRODUITS** Activités et programmes (p. ex. : la fête du Canada, le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement, le Bal de Neige), programmes d'interprétation (p. ex. : l'Infocentre de la capitale, le boulevard de la Confédération, le Pavillon Canada-Monde, le domaine Mackenzie-King), programmes pour les jeunes (p. ex. : La randonnée du futur, Redécouvrons notre citoyenneté, le Défi de la capitale), programmes de marketing et de rayonnement (p. ex. : liens avec les capitales provinciales et territoriales, le site Web de la capitale, marketing conjoint, guides).



L'Infocentre de la capitale

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale

OBJECTIFS Planifier l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux, coordonner les projets d'aménagement et viser l'excellence pour que le développement de la région soit digne du rôle et de l'importance de la capitale du Canada. **PRODUITS** Un grand éventail de plans visionnaires pour la RCN donnant des directives quant à la possession, à l'exploitation et à l'aménagement des terrains fédéraux. Des plans régionaux ou concernant des lieux précis, des idées et des lignes directrices pour orienter l'aménagement et la gestion des terrains fédéraux. Des approbations de l'utilisation ou de l'aménagement de tous les terrains fédéraux de la RCN.

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

OBJECTIF Gérer et protéger les biens ayant une importance nationale pour les générations de Canadiens à venir. **PRODUITS** Un ensemble de terrains qui permettent de révéler la nation canadienne dans la capitale. Des recettes continues venant de la location, de la vente de propriétés et d'initiatives d'aménagement qui permettent à la CCN de financer ses travaux de réhabilitation et d'entretien. Des biens immobiliers, y compris les résidences officielles, entretenus selon les normes qui sont de mise.



Le Monument au maintien de la paix, *Réconciliation*

Secteur IV : Services de l'entreprise

OBJECTIF Promouvoir une utilisation efficace et productive des ressources en fournissant des services généraux centralisés à tous les secteurs d'affaires. **PRODUITS** Plans d'entreprise, plans et rapports financiers, technologie et géomatique, gestion de l'information, services des finances et de l'approvisionnement, gestion des installations, vérifications et évaluations internes, ressources humaines, recherche d'ensemble, secrétariat de la direction et services de communication.

Contexte général

Gouvernement

En 2000, le déficit étant maîtrisé, le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire la dette et, en même temps, les impôts. En outre, il a commencé à investir dans l'infrastructure sanitaire et le tissu social du Canada, en mettant l'accent sur des programmes de soutien du bien-être des enfants et des programmes visant à donner aux jeunes Canadiens des occasions d'apprendre, de s'alphabétiser davantage et de se « brancher » sur l'expérience canadienne par des échanges et le bénévolat. De surcroît, le gouvernement investira dans le recrutement, le maintien en fonction et l'apprentissage continu d'une main-d'œuvre fédérale qualifiée et fera en sorte que la fonction publique devienne un utilisateur modèle de la technologie de l'information. Comme l'environnement préoccupe de plus en plus les Canadiens (lors d'un récent sondage, 83 p. 100 des répondants ont dit que des mesures préventives peuvent et doivent être prises), le gouvernement s'est engagé à mettre l'accent sur le développement durable au moment de la prise de décisions.

Portefeuille du Patrimoine

Étant donné la diversité croissante de la population du pays, le ministère du Patrimoine canadien et les organismes qui relèvent de lui, dont la CCN, insisteront fortement sur la création de liens entre les Canadiens. Par exemple, mille institutions des quatre coins du pays seront reliées par Internet et présenteront des collections en ligne, constituant ainsi un énorme musée virtuel. Également, le gouvernement appuie des initiatives qui racontent l'expérience canadienne par le truchement du livre, du théâtre, du cinéma, de la musique et de la vidéo.

Économie

Les taux d'intérêt ont diminué au cours des deux dernières années et ils continuent de le faire. Le taux d'inflation s'est maintenu entre 1,3 et 1,6 p. 100 et l'économie a pris de l'ampleur, le produit intérieur brut dépassant le billion de dollars pour la première fois. En mai 2000, le taux de chômage s'est chiffré à 6,6 p. 100, soit le plus bas niveau depuis avril 1976. Les dépenses de consommation ont augmenté vigoureusement en 2000 (3,4 p. 100), tout comme le dollar canadien, dont le taux de change est passé de 65 cents américains en 1998 à plus de 67 cents à la fin de l'an 2000.

Société

La proportion de personnes âgées ne cesse d'augmenter au Canada, dont la population actuelle est d'un peu plus de 30 millions d'habitants. En outre, la diversité de la population s'accroît : 11,2 p. 100 des Canadiens sont membres des minorités visibles (par rapport à 9,4 p. 100 en 1991) et 60 p. 100 de ces personnes sont nées à l'étranger. Près d'un tiers des Canadiens sont des bénévoles actifs, la contribution des jeunes ayant doublé entre 1987 et 1997 (de 18 à 33 p. 100). Les jeunes Canadiens qui ont fait des études postsecondaires trouvent de l'emploi plus facilement que dans les années 1990 et beaucoup retournent aux études pour perfectionner leurs compétences. Le nombre de Canadiens qui pratiquent des activités de loisir a aussi augmenté. En effet, plus nombreux sont-ils à s'adonner à la marche (activité privilégiée des femmes) ainsi qu'au vélo et au jogging (activités de prédilection des hommes). La télévision vérité et la diffusion Web ne sont que deux des plus récentes tendances en matière de communications.

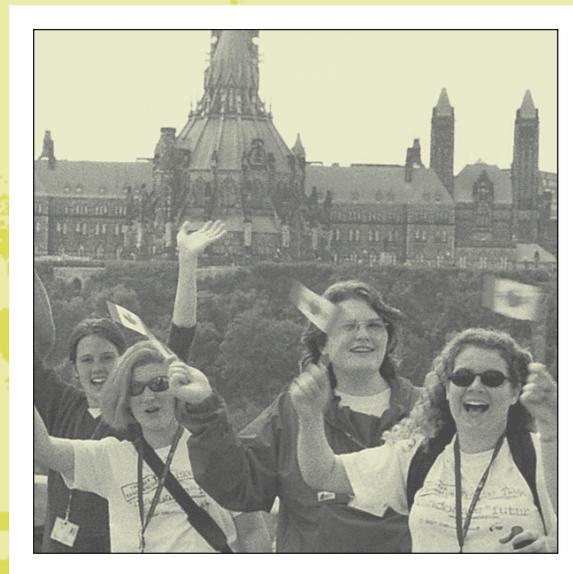




Évaluation de rendement



Revue de l'exercice



Enjeux stratégiques

Une vision de la capitale

Le *Plan de la capitale du Canada* (1999) expose systématiquement la vision d'une capitale dynamique, intégrée et très symbolique. Il constituera la pierre angulaire de tous les travaux qui seront réalisés au cours des 50 prochaines années. Dotée de ce document, la CCN est maintenant prête à passer à la prochaine étape de l'édification de la capitale, en se concentrant particulièrement sur la revitalisation du centre-ville et l'amélioration de l'accès de la population aux splendides berges de la rivière des Outaouais. Cependant, la capacité de la CCN à concrétiser ses plans dépendra de la disponibilité des fonds dans les années à venir.

Un regard sur l'avenir

Après avoir consacré plusieurs années aux préparatifs de l'arrivée du nouveau millénaire, la CCN est prête à se pencher sur une programmation à plus long terme. Il se peut que certaines des activités élaborées pour l'an 2000 soient conservées ou adaptées. Toutefois, la programmation doit dorénavant tenir compte des nouvelles tendances, comme l'écotourisme. À cet égard, la région de la capitale, grâce à ses parcs et à ses espaces verts splendides, donne de grandes espérances.

Un chef de file « naturel »

À titre de responsable de la gérance de l'environnement dans la capitale, la CCN joue un rôle de chef de file dans la gestion des terres naturelles de la région. Le *Plan de la capitale du Canada* accorde de l'importance aux espaces verts de la capitale et propose des initiatives visant à améliorer la capacité des berges et des zones naturelles à servir d'espaces publics. Ces endroits doivent être protégés et mis en valeur en même temps que la population y bénéficie d'un accès élargi, pour son plus grand plaisir.

Des moyens de subsistance

Au cours des dix dernières années, la CCN s'est efforcée de limiter sa dépendance envers les fonds publics par une variété de programmes de production de recettes. Certains d'entre eux ont soulevé une vive controverse et, compte tenu de l'évolution de la situation, d'autres sont peut-être périmés. La CCN est consciente du besoin de réviser ses politiques sur la production de recettes afin d'en garantir la pertinence au contexte actuel.

Une accessibilité à la fine pointe de la technologie

De plus en plus de Canadiens sont reliés entre eux par Internet. Par sa stratégie intitulée « Un Canada branché », le ministère du Patrimoine canadien encourage l'utilisation créative de la technologie pour joindre diverses collectivités, en particulier celle des jeunes. Ayant, grâce à son site Web de la capitale, acquis une expérience considérable du contact avec les jeunes et d'autres Canadiens, la CCN considère le réseau Internet comme un moyen de promouvoir son accessibilité.

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale du Canada

Objectif

Stimuler la fierté des Canadiens et contribuer à les sensibiliser à la capitale du Canada et à sa région pour obtenir leur compréhension et leur participation.



La randonnée du futur de 2000

Le tournant du millénaire

La CCN s'est préparée à accueillir le nouveau millénaire avec des activités nouvelles ou réorientées, dont certaines seront reprises telles quelles ou adaptées. Sur la colline du Parlement, les festivités ont commencé dès le 1^{er} janvier 2000 par un feu d'artifice et elles se sont poursuivies toute l'année. Fêtons le Canada dans les capitales est l'héritier d'un concours national qui, en 1995, visait à faire venir des familles canadiennes dans la région de la capitale. Il est maintenant devenu un programme vraiment national, et 1 320 participants se sont rendus dans l'une des 14 capitales du pays. Escapade 2000 est une activité qui s'est déroulée sur les sentiers récréatifs de la capitale et qui est le fruit de la collaboration d'une quarantaine d'organismes. Malgré un temps incertain, 15 000 personnes ont utilisé l'un des trois circuits proposés (à vélo, en patins à roues alignées ou à pied), et 28 000 personnes ont participé aux activités organisées par les partenaires de la CCN. Étant donné le taux de satisfaction très élevé (93 p. 100), Escapade 2000 pourrait être peaufiné et adapté sous forme de produit mettant en valeur les espaces verts de la capitale. Le programme Les lumières de Noël au Canada a été prolongé d'une semaine pour tenir compte du Noël orthodoxe et 10 000 ampoules supplémentaires ont été installées sur le boulevard de la Confédération. La randonnée du futur a réuni 400 jeunes Canadiens âgés de 18 à 24 ans dans la région de la capitale dans le but de fêter le pays pendant cinq jours à l'occasion de la fête du Canada. Pendant la phase de recrutement, le programme a touché 500 000 Canadiens, et son site Web a enregistré 80 000 appels de fichiers.



Le lancement du programme Escapade 2000



Les lumières de Noël sur la colline du Parlement

Au-delà de l'horizon

Que faire, maintenant que les célébrations du millénaire sont terminées? Après leur avoir consacré plusieurs années, la CCN a commencé à élargir son champ de vision. À cette fin, elle a achevé le Plan quinquennal de programmation au-delà du millénaire, qui repose sur l'élaboration et la promotion de groupes de programmes ayant en commun un thème, un emplacement ou des dates. Plusieurs activités de l'an 2000 qui ont été couronnées de succès ont été incluses dans le calendrier annuel des manifestations ou devraient l'être. Légèrement adaptée, La randonnée du futur revient à titre d'héritage du millénaire légué à la région de la capitale. Fêtons le Canada dans les capitales ne sera de retour qu'en 2002, ce qui donnera le temps d'attirer de nouveaux partenaires et de nouveaux participants, surtout des jeunes Canadiens et leurs familles. L'envergure nationale du programme sera préservée grâce à l'appui des administrations municipales et des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Un hommage à l'esprit, au cœur et à l'âme du Canada

Le boulevard de la Confédération compte une nouvelle attraction. Le Pavillon Canada-Monde, élégant bâtiment situé dans le parc des Chutes-Rideau, présente aux personnes qui habitent ou visitent la capitale l'image que le Canada projette dans le monde par le truchement de ses artistes, de ses athlètes, de ses scientifiques et de ses Casques bleus. Sa construction était presque terminée à la fin de l'exercice. Parmi les invités à l'inauguration prévue en mai 2001, on trouve le premier ministre du pays et des personnalités comme l'astronaute Marc Garneau et la rameuse olympique Alison Korn. Le Pavillon occupe un emplacement de choix sur la promenade Sussex, à proximité du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et il a suscité beaucoup d'intérêt de la communauté internationale. Une puissante équipe de collaborateurs et de partenaires a travaillé d'arrache-pied avec la CCN à l'élaboration de la programmation du premier été; cela comprend l'Agence canadienne de développement international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense nationale, le Centre de recherches sur les communications et l'Agence spatiale canadienne.



Le Pavillon Canada-Monde



Regard sur l'Australie, au Bal de Neige de 2001

Un splendide hiver

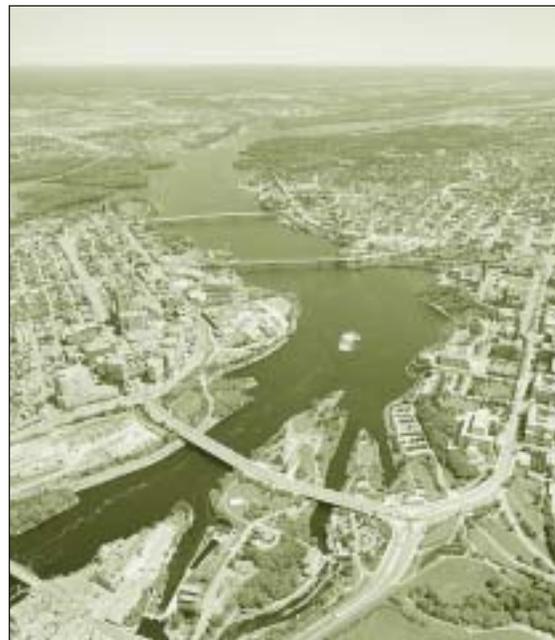
Le 23^e Bal de Neige a été couronné d'un vif succès. La version de 2001 demeurera mémorable pour ses foules chaleureuses. Quelque 6 000 personnes ont assisté à la grande inauguration sur la colline du Parlement et plus de 10 000 spectateurs ont entendu le spectacle organisé par MusiquePlus à une date ultérieure. Venues parfois d'aussi loin que le Japon et l'Indonésie, 31 personnes et 14 équipes ont pris part au concours international de sculpture sur glace « Reflets de glace ». Grâce à la collaboration enthousiaste du haut-commissariat de l'Australie et d'une gamme de nouveaux partenaires et commanditaires, la CCN a engendré deux fois plus de recettes de ses mandites que prévu. La couverture médiatique du Bal de Neige a aussi établi un nouveau record : la parution de 1 150 articles surpasse aisément l'ancienne marque de 1 000.

Hommage à des Canadiens

Dans le contexte de sa mission d'enrichir le tissu culturel et social de la RCN et dans le but de la rendre riche de sens et visuellement attrayante, la CCN soutient l'installation de monuments commémoratifs et d'œuvres d'art dans les lieux publics par des donateurs, qu'il s'agisse de groupes ou de particuliers. Durant le dernier exercice, elle a, de concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, étudié les thèmes et le processus relatifs aux monuments et aux statues sur la colline du Parlement et formulé des recommandations à cet égard. En outre, elle a soutenu la conception de quatre importants monuments commémoratifs qui seront inaugurés au cours de l'été 2001 et qui rendront hommage aux anciens combattants autochtones, à l'aide humanitaire, au bataillon Mackenzie-Papineau et à Maurice Richard.

La promotion de la capitale

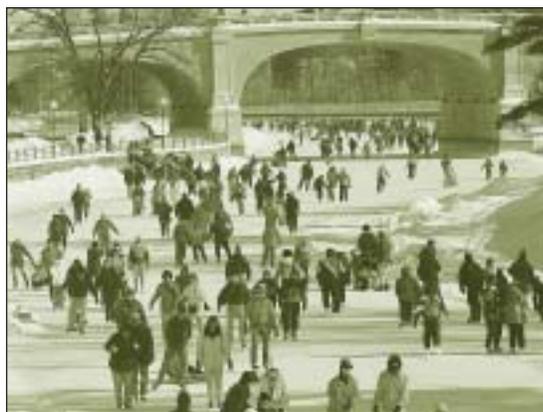
L'anneau central du boulevard de la Confédération, qui réunit en une boucle les centres-villes d'Ottawa et de Hull, a été terminé en 2000-2001. La CCN a intensifié ses efforts visant à expliquer et à promouvoir le parcours d'honneur de la capitale. Guide haut en couleur qui propose six circuits à faire à pied le long du boulevard et trois balades en voiture dans les environs, *Une aventure dans la capitale* a attiré beaucoup d'attention par des textes qui présentent les coulisses de l'évolution de la capitale. L'ouvrage a remporté le prestigieux prix Pinnacle d'or de l'Association internationale des festivals et des événements dans la catégorie du meilleur matériel promotionnel.



Comme il se vend bien localement et dans des librairies des quatre coins du pays, on en a préparé une deuxième édition qui sera lancée en mai 2001. Pour s'ajouter au guide, trois grands panneaux d'interprétation ont été installés à des endroits stratégiques du boulevard et sept autres sont en voie de réalisation. Mariant textes, illustrations et bronze, ces panneaux situent l'histoire de la capitale dans un contexte national (par exemple, l'industrie forestière et la construction des chemins de fer et des ponts). Le premier de quatre magnifiques plans tridimensionnels en bronze fondu a été installé à l'entrée du parc de la Confédération, dans le centre-ville d'Ottawa. Ces plans aideront les visiteurs à se retrouver sur le boulevard et à saisir son importance.

Demandez et vous recevrez

La CCN continue de bénéficier d'un ferme appui de ses commanditaires. Au cours de l'exercice, elle a enregistré des recettes de plus de 2,6 millions de dollars (1,2 million de dollars en nature), soit presque plus du double du montant prévu. Le Bal de Neige a, à lui seul, engendré des recettes de 329 000 dollars en espèces (une augmentation de 19 p. 100 par rapport à l'exercice



précédent), tandis que la patinoire du canal Rideau ne cesse d'attirer des contributions particulièrement généreuses. Les Amis de la patinoire du canal Rideau et d'autres sociétés commanditaires ont donné 215 000 dollars pour la saison 2000-2001. Les patineurs ont déposé 50 000 dollars dans des boîtes prévues à cet effet qui avaient été installées sur la glace.

Le Bal de Neige aux antipodes



Le festival hivernal annuel de la capitale

a pris une tournure toute spéciale en 2001 : des artistes du spectacle et des sculpteurs de neige et de glace australiens ont apporté, dans cette région nordique, des images (y compris des kangourous et des surfeurs) et des sons des antipodes. Quelque 25 000 personnes se sont rendues au nouvel hôtel de ville d'Ottawa pour voir les Australiens à l'œuvre. Le programme hivernal de visites familiales a pris une envergure internationale en 2001 : le haut-commissariat du Canada situé à Canberra, en Australie, a facilité le séjour d'une famille australienne dans la capitale durant le Bal de Neige, à la suite d'un concours.

Des récompenses

Les 50 000 personnes qui ont fréquenté le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau l'an dernier et le gouvernement du Québec s'entendent pour dire que la CCN a créé une installation gagnante. Les Grands Prix du tourisme de l'Outaouais ont souligné la contribution du nouveau centre, terminé en 1999, aux services aux visiteurs dans la région. Par cette récompense, on reconnaît que le Centre est plus qu'un service d'information : il constitue une attraction en soi, avec son cadre rustique et des expositions sur l'histoire, la faune et la géologie du Parc. Le Domaine des flocons, aménagé à Hull et véritable paradis hivernal pour les enfants pendant le Bal de Neige, a obtenu un Grand Prix du tourisme dans la catégorie des manifestations touristiques dotées d'un budget d'opération de moins de un million de dollars. Un autre prix, cette fois-ci de l'Association internationale des festivals et des événements, a revêtu une signification particulière à l'aube de l'Année internationale des volontaires : il s'agit du prix du meilleur programme de bénévolat.



La tombe du soldat inconnu,
à la place de la Confédération

La création d'une enceinte sacrée



L'installation de la tombe du soldat inconnu

au Monument commémoratif de guerre du Canada a transformé ce dernier en enceinte sacrée. Empreinte de solennité, une foule nombreuse a assisté à la mise en terre du cercueil en mai et, tout au long de l'année, des gens sont venus déposer des fleurs sur la tombe et s'y recueillir. L'idée du soldat inconnu, c'est-à-dire d'un soldat canadien anonyme mort au combat durant la Première Guerre mondiale et symbolisant tous ceux qui ont subi le même sort, a fait fortement vibrer les Canadiens. La CCN collabore avec la Légion royale canadienne et Anciens combattants Canada à la réalisation d'un projet d'interprétation pour le Monument commémoratif de guerre.

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale

Objectifs

Planifier l'orientation, l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux dans la RCN, en consultation avec d'autres intervenants en matière de planification, pour s'assurer que leur évolution est conforme à l'image et au caractère de la capitale et à la qualité de vie de sa population.

Coordonner l'aménagement et faire en sorte que les utilisations, les plans et les conceptions des terrains fédéraux dans la RCN soient dignes de leur importance nationale, de leur milieu naturel et de leur patrimoine.

Le lancement du nouveau plan directeur Amorcé il y a plus d'un siècle, le processus de planification de la capitale est entré dans une nouvelle phase en 2000, tandis que la CCN se préparait à mettre en œuvre la première partie de son plus récent grand énoncé d'orientation sur la capitale de l'avenir. Le *Plan de la capitale du Canada* a été approuvé et il sera bientôt largement distribué aux personnes et aux organismes intéressés de la région de la capitale. D'après les recommandations du plan, on interviendra d'abord dans le secteur du cœur. Le plan qui a été élaboré à son égard vise la création « d'un lieu harmonieux de travail, de résidence et de rassemblement, où l'on fêtera le Canada ». On prévoit notamment revitaliser la rue Sparks, réaménager les plaines LeBreton et améliorer l'accès de la population aux berges de la rivière des Outaouais, et ce pour son plus grand plaisir. La consultation du public et des partenaires, élément clé du plan, est terminée et la rédaction du plan de secteur est commencée.

Sur terre

La CCN est le plus grand propriétaire foncier de la RCN, et la gestion des terrains constitue l'une de ses principales activités. En 2000-2001, la société d'État a continué de

voir à la gestion ordonnée de ses biens, non seulement par de nouveaux projets, mais aussi par un processus continu d'entretien et de remise en état de centaines de propriétés, petites et grandes. Quelque 700 de ces propriétés sont louées et contribuent considérablement à la réalisation du programme de production de recettes de la CCN (plus de 12 millions de dollars au cours de l'exercice). Le programme de location est administré par le truchement d'un contrat conclu avec une entreprise privée. Une nouvelle entente a été négociée à cet égard en 2000-2001. De surcroît, deux firmes qui sont issues d'entreprises mises sur pied par des employés au milieu des années 1990 se sont vu adjudger des contrats pour la gestion de terrains situés dans le cœur de la capitale, y compris des parcs urbains et la patinoire du canal Rideau. Ces sociétés sont demeurées constamment concurrentielles sur le marché libre et continuent d'offrir un service de qualité supérieure.

Des îles enchantées

Les îles de la rivière des Outaouais et la chute des Chaudières sont un foyer d'activité industrielle de la capitale depuis plus d'un siècle et possèdent un riche patrimoine culturel et industriel. Doté d'une histoire extraordinaire et d'une beauté naturelle, ce secteur a un fort potentiel à titre de lieu du patrimoine, de parc et d'espace public. Pour s'assurer d'être prête à tirer profit des occasions d'investissement au fur et à mesure qu'elles se présenteront, la CCN a amorcé des évaluations environnementales qui se concentrent sur l'écologie, la propriété des terrains et des édifices, les transports et les services publics qui sont exploités sur ce site depuis plus de 100 ans. Des données ont été compilées et stockées dans un système d'information géographique. Par ailleurs, la CCN a lancé des discussions avec d'autres branches du gouvernement sur le patrimoine des îles et les possibilités d'interprétation. Elle a aussi commencé à élaborer des solutions pour l'utilisation des terrains et à faire des recherches sur le patrimoine.



Le plan de la région de la capitale nationale (RCN)



Le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau

Dans l'intérêt national

Au cours d'un siècle de travaux de planification et d'aménagement, la CCN et ses partenaires ont acquis une gamme étendue et diversifiée de propriétés. Ces dernières ne sont pas toutes demeurées essentielles à l'intérêt national au fil de l'évolution des plans et des opérations de la société d'État. En 1988, la CCN a examiné ses terrains et ses autres propriétés afin de déterminer ceux qui devraient être inclus dans la Masse des terrains d'intérêt national (MTIN), notamment les terrains jugés essentiels à la préservation à long terme du cachet de la capitale. Parmi les biens immobiliers principaux, on trouve des hauts lieux du pays (par exemple, le boulevard de la Confédération et ses nombreux monuments), ainsi que des espaces verts à la grandeur de la région de la capitale (les berges des rivières et du canal, les promenades panoramiques, le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure). La plupart de ces terrains appartiennent au gouvernement fédéral ou seront acquis par la CCN quand ils seront disponibles. La CCN a examiné de nouveau la MTIN en 1999 et en 2000 pour tenir compte des divers plans rédigés au cours de la dernière décennie.

Un nouvel examen du parc de la Gatineau

Il existe une hiérarchie des plans à la CCN. Imaginez une pyramide de plans avec, à son sommet, le *Plan de la capitale du Canada*, qui établit les grandes politiques. Le *Plan directeur du parc de la Gatineau* se trouve sous lui, tandis que, à un niveau inférieur, on trouve les plans de secteurs, comme le *Plan du secteur des promenades du parc de la Gatineau*. Le *Plan directeur du parc de la Gatineau* a été publié il y a plus de 10 ans. La CCN a amorcé sa mise à jour l'an dernier pour tenir compte des nouvelles dispositions du *Plan de la capitale du Canada*. L'un des projets à l'étude dans le contexte du Plan de secteur du cœur de la capitale est la création d'un lien direct entre le centre-ville et le Parc, afin que les visiteurs puissent se rendre sans détour du boulevard de la Confédération aux collines boisées. La CCN a donné aux gouvernements fédéral et provincial la permission de prolonger le boulevard McConnell-Laramée à travers la partie la plus au sud du Parc. Elle étudie les possibilités d'accès direct au Parc tout en réduisant au minimum les effets sur le milieu naturel. De plus, la CCN propose un aménagement paysager semblable à celui du boulevard de la Confédération pour le tronçon urbain de la route ainsi que l'intégration de la visite du parc de la Gatineau dans l'expérience que les visiteurs ont de la capitale.



Le belvédère du mont King

Relier le Québec et l'Ontario

À une certaine époque, la CCN était le seul organisme à s'intéresser au transport interprovincial dans la capitale. Elle a graduellement confié la responsabilité des routes et des ponts à d'autres niveaux d'administration. Toutefois, comme elle est le seul organisme de la région de la capitale à être doté du mandat de promouvoir les liens interprovinciaux, elle continue de jouer un rôle dans l'aménagement de réseaux de transport transfrontalier. Depuis 1998, la CCN travaille à l'élaboration d'une stratégie régionale des transports avec les administrations régionales et les autorités québécoises et ontariennes chargées de ce domaine. En 2000-2001, une étude conjointe d'un réseau express régional et interprovincial a été lancée avec le soutien et la participation enthousiastes de la CCN.



La Cour suprême du Canada

Le contrôle de la présence fédérale

Le gouvernement fédéral est un grand propriétaire foncier de la région de la capitale. L'architecture, l'aménagement paysager et le caractère patrimonial d'édifices comme ceux du Parlement et de la Cour suprême du Canada sont au cœur de l'image de la capitale. C'est pourquoi la CCN s'est vu confier la responsabilité d'examiner toute proposition de changement de la structure physique ou de l'utilisation des terrains fédéraux de la capitale. En 2000-2001, elle a reçu 140 propositions d'utilisation de terrains et de transactions immobilières et en a approuvé 102. Elle a aussi étudié 135 propositions de design, y compris 28 projets de grande envergure, et a accordé 60 approbations.



La gérance de l'environnement dans la région de la capitale

La population canadienne commence à s'alarmer de l'ampleur de la dégradation de l'environnement au pays. Évidemment, la CCN a un rôle vital à jouer à titre de responsable de la gérance de l'environnement dans la région de la capitale. La société d'État a, dans le contexte d'un plan quinquennal, continué à repérer et à résoudre les problèmes environnementaux existants et à faire en sorte que l'on comprenne bien l'incidence des futurs plans sur le milieu naturel. L'an dernier, la CCN a mis l'accent sur certains secteurs problématiques et lancé plusieurs opérations de nettoyage. Lorsque des projets étaient prévus, elle en a examiné les conséquences pour s'assurer que l'avenir de l'environnement ne sera pas compromis par les interventions d'aujourd'hui. À titre d'autorité en matière d'utilisation des terrains, la CCN a examiné les incidences environnementales d'une gamme étendue de projets fédéraux.

La poursuite du dialogue



Dans le contexte général du *Plan de la capitale du Canada* (1999), la CCN a soumis le Concept du cœur de la capitale à un débat public en 2000. Dans l'ensemble, les gens se sont réjouis des idées contenues dans le document. En particulier, les participants ont bien réagi à l'engagement de la CCN de juguler l'expansion tentaculaire par le regroupement du développement domiciliaire. Ils ont aussi aimé le projet de prolongement de la rue Bank jusqu'à la rivière des Outaouais et le projet d'aménagement polyvalent des plaines LeBreton. Ils ont aussi fait part de leurs préoccupations, par exemple l'importance de la création de nouveaux grands espaces urbains. Ces commentaires ont déjà donné lieu à des modifications et à des améliorations dans des domaines comme la préservation du patrimoine, les transports et la protection de l'environnement. Les gens ont également fait clairement part de leur désir qu'on insiste moins sur l'automobile et davantage sur le transport en commun, la marche et le cyclisme.

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

Objectifs

Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la RCN.

Optimiser la contribution des terrains et des bâtiments à l'appui des programmes et du mandat de la CCN.



Un nouveau souffle pour la rue Sparks

Le projet de revitalisation de la rue Sparks, l'un des biens patrimoniaux les plus importants d'Ottawa, représente un élément majeur de la prochaine phase de l'aménagement de la capitale. La CCN prévoit redonner vie à un secteur très dégradé qui constitue le seuil de la colline du Parlement. À cette fin, elle créera une place publique devant les édifices du Parlement. Des négociations ont été entreprises pour l'acquisition de propriétés stratégiques, pour l'examen des possibilités d'aménagement et pour la concrétisation de ce concept.

Les plaines LeBreton

Les travaux se poursuivent en vue de la transformation en secteur dynamique de la capitale d'une vaste zone envahie de broussailles qui se trouve en bordure du centre-ville d'Ottawa. La CCN a amorcé l'élaboration d'une stratégie d'aménagement destinée à soutenir son projet d'aliénation d'une partie des terrains à des fins résidentielles. En même temps, elle a discuté avec de grandes institutions publiques de la possibilité de construire, sur les plaines LeBreton, de nouveaux immeubles fédéraux sur un emplacement de choix en bordure de la rivière.



Proposition d'aménagement des plaines LeBreton

L'installation de telles institutions à proximité du boulevard de la Confédération enrichirait considérablement l'importance symbolique et culturelle de la voie de la découverte de la capitale, où se trouvent déjà le Musée des beaux-arts du Canada et le Musée canadien des civilisations.

À l'œuvre dans les résidences officielles

Depuis 1985, la CCN prend très au sérieux sa responsabilité d'entretenir et de remettre en état les six résidences officielles qui se trouvent dans la RCN. Ces magnifiques demeures, y compris celles du gouverneur général et du premier ministre, comptent parmi les trésors patrimoniaux les plus importants de la capitale. Au cours des dernières années, la CCN a élaboré un plan d'exécution d'une série de projets d'immobilisations. Elle est maintenant en train d'ajuster la portée et l'échéancier de certains d'entre eux. En 2000-2001, la CCN a commencé à utiliser une partie des nouveaux capitaux à long terme pour réaliser son plan pluriannuel de réfection. Parmi les projets entrepris au cours de l'année écoulée, on compte la restauration de Rideau Cottage, une dépendance de la résidence du gouverneur général, et la remise en état de la cave à légumes. La CCN a également réparé le toit de Stornoway, résidence officielle du chef de l'opposition, et une partie de la clôture ornementale qui entoure le parc de Rideau Hall.



La résidence du premier ministre



Le pont Champlain

La restauration d'un lien vital

Le pont Champlain fait partie du patrimoine de la capitale. Depuis son achèvement en 1927, ce grand travail exécuté par la Commission d'amélioration d'Ottawa (ancêtre de la CCN) sert de lien précieux, à la fois pratique et symbolique, entre l'Ontario et le Québec dans la région. Commencée il y a deux ans, la remise en état de l'ouvrage est à moitié terminée, après un bref retard. L'inauguration du pont Champlain restauré est prévue pour la fin de 2001.

La capitale verte

Les plans pour l'avenir comprennent notamment l'aménagement de la capitale du Canada comme destination intéressante pour les écotouristes, compte tenu de ses berges inviolées et de ses sentiers récréatifs. En 2000-2001, la CCN a élaboré un plan quinquennal de réfection de son réseau de sentiers et d'aménagement des parties manquantes. Entre autres, elle a construit un nouveau tronçon de cinq kilomètres dans la Ceinture de verdure. La société d'État discute actuellement avec des partenaires de la possibilité d'ériger une tour d'observation dans la Ceinture de verdure et d'y ajouter des éléments d'interprétation. Dans le contexte de sa Stratégie de la capitale verte en pleine évolution, la CCN a réfléchi sur les messages qu'elle veut transmettre par le truchement de ses magnifiques propriétés naturelles et elle les a incorporés dans une ébauche de cadre d'élaboration de messages qui servira de point de départ pour des interventions l'an prochain. Toutefois, le besoin immédiat se situe au niveau de l'information. La CCN a analysé les résultats de la première phase d'un grand sondage réalisé auprès des visiteurs sur les biens récréatifs du parc de la Gatineau et de la Ceinture de verdure. Elle a aussi recueilli des renseignements pour la deuxième phase. On a produit, pour le millénaire, une carte des sentiers récréatifs de la région de la capitale.

Les Jeux de la Francophonie

Les préparatifs de l'arrivée des athlètes des quatre coins du monde francophone se sont poursuivis, alors qu'Ottawa et Hull s'appêtent à tenir les IV^{es} Jeux de la Francophonie, équivalents des Jeux du Commonwealth. Hull est le principal site des Jeux, et la CCN collabore avec les organisateurs pour mettre à leur disposition des terrains et des parcs du centre de la capitale.



Le parc de la Gatineau



La mise en pratique du compromis
Les réactions du public à un projet préliminaire de règlement concernant les animaux domestiques, notamment à la réduction du nombre de zones où les chiens peuvent circuler sans laisse dans la Ceinture de verdure, ont été considérables et les propriétaires de chiens se sont mobilisés en grand nombre pour faire connaître leur point de vue. Après avoir reçu 1 800 commentaires, la CCN a réagi rapidement en mettant en suspens ses plans originaux et en discutant avec les citoyens visés. On a trouvé un compromis à bien des égards. Ainsi, certains parcs où beaucoup de familles se rendent pour pique-niquer seront interdits aux chiens. Ailleurs, on laissera les chiens circuler sans laisse. Cet exercice constitue un exemple de la façon d'utiliser les consultations publiques pour en arriver à des compromis constructifs. Le règlement a été réécrit et sera soumis au processus de réglementation fédéral. Il devrait entrer en vigueur en 2001.

La protection des personnes et de la nature
Soucieuse de protéger la sécurité publique, la CCN procède presque constamment à des contrôles et à des évaluations. Ainsi, elle a contrôlé la qualité de l'eau potable à divers endroits du parc de la Gatineau, notamment aux ruisseaux Meech et Chelsea, où elle a constaté des niveaux acceptables. En outre, la qualité de l'eau des six plages du Parc a été vérifiée, et aucune fermeture de plage n'a été imposée durant l'année. L'an dernier, des préoccupations au sujet de la qualité de l'eau ont obligé la CCN à commencer à livrer de l'eau à certaines propriétés louées des zones rurales. De nouveaux systèmes de purification de l'eau par rayons ultraviolets et quelques nouveaux puits ont été installés sur des propriétés de la CCN. Celle-ci continue de contrôler la qualité de l'eau pour s'assurer que les problèmes ne resurgiront pas. Dans le parc de la Gatineau, les gardiens continuent de surveiller de près 145 points de contrôle des castors et de soutenir un important programme de recherche scientifique. Dans les parcs urbains, les ormes ont fait l'objet d'un traitement exhaustif contre la maladie hollandaise de l'orme : on a injecté des fongicides et on a élagué ou abattu des arbres infectés.

Beau temps, mauvais temps

La froideur de l'été a découragé les visiteurs de se rendre dans le parc de la Gatineau, ce qui signifie que seuls les objectifs minimaux ont été atteints pour l'achalandage et les recettes. En ville, les températures estivales plutôt fraîches ont eu une incidence sur la participation au Vélo-dimanche, qui a chuté de 105 000 personnes au début à 65 000. Par contre, l'hiver, froid et neigeux, a été splendide, attirant ainsi une multitude de skieurs et de raquetteurs dans le parc de la Gatineau. La patinoire du canal Rideau a été ouverte 69 jours, ce qui constitue presque un record. Grâce à l'excellence de l'hiver, les revenus saisonniers ont dépassé les objectifs.





Prix de la CCN à l'occasion de Mosaïcultures Internationales Montréal, en 2000

De nouveaux lauriers
Une fois de plus, des associations professionnelles du Canada ont félicité la CCN pour l'envergure et la qualité de sa contribution à l'urbanisme.

PRIX D'EXCELLENCE

Prix de conservation de l'architecture de la Ville d'Ottawa pour l'achèvement des travaux du pont Plaza et de la place de la Confédération.

PRIX

Prix de la Ontario Association of Landscape Architects pour les services rendus à l'environnement et la contribution à un développement durable respectueux de celui-ci.

PRIX DE LA COMPOSITION

Mosaïcultures Internationales Montréal (octobre 2000)

Prix de design pour *La région de la capitale nationale : Le plan Gréber*

PRIX D'EXCELLENCE

Prix de l'Association des architectes paysagistes du Québec pour l'œuvre bidimensionnelle présentée aux Mosaïcultures Internationales de Montréal (octobre 2000).

Sur le parcours d'honneur



Des années de conception et de labeur

ont pris fin en juin 2000 avec l'inauguration en grande pompe du boulevard de la Confédération, parcours d'honneur majestueux bordé de drapeaux et doté de trottoirs en granite. Le premier ministre Jean Chrétien était sur place pour faire les honneurs de l'ouverture. L'idée d'un parcours d'honneur à Ottawa remonte à la fin du XIX^e siècle, lorsque lady Aberdeen, épouse du gouverneur général de l'époque, préconisa l'aménagement d'un boulevard reliant Rideau Hall, résidence officielle du gouverneur général, et la colline du Parlement. L'idée n'a toutefois commencé à prendre forme que durant les années 1980, et la plupart des travaux ont été réalisés au cours de la décennie suivante. Le boulevard de la Confédération (voie de la découverte de la capitale), avec ses majestueux lampadaires surmontés d'une feuille d'érable en bronze, constitue un attrait majeur de la capitale et un splendide héritage pour les générations de Canadiens à venir.

Secteur IV : Services de l'entreprise

Objectif

Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines à l'échelle de la CCN, et fournir les outils et la compétence technologiques nécessaires au fonctionnement efficace de la CCN.



Des rapports plus étroits

L'un des grands événements de 2000 a été la publication du rapport de l'étude sur la structure d'autorité de la CCN. Intitulé *Vers des relations meilleures*, l'ouvrage servira de fondement à un nouveau plan de communication et est susceptible de redéfinir les relations de la société d'État avec ses divers publics. L'une des questions soulevées a été le besoin d'une coordination de haut niveau entre la CCN et ses partenaires, tant au niveau fédéral qu'au niveau municipal. L'étude a proposé la tenue de réunions régulières à l'échelon des hauts fonctionnaires fédéraux. En outre, pour améliorer les relations de travail aux niveaux régional et municipal, la CCN fera participer davantage le maire d'Ottawa et celui de la nouvelle ville fusionnée du côté québécois au processus de planification en établissant, à cet égard, un comité mixte qui relèvera du conseil d'administration de la CCN.



Les grands esprits se rencontrent

L'accroissement du nombre de demandes d'accès à l'information (de 40 à 61 en un an) ne constitue qu'un des indices du désire des médias et de la population de se tenir au courant. Les personnes qui vivent et travaillent dans la région de la capitale veulent avoir leur mot à dire dans l'évolution de leur collectivité. L'étude sur la structure d'autorité incite la CCN à renforcer ses liens avec le public par l'amélioration de ses processus de consultation. À l'avenir, la CCN consultera la population plus tôt et plus souvent. De surcroît, la CCN organisera plus de rencontres avec les groupes d'intérêts et convoquera une assemblée générale annuelle à laquelle la population sera invitée à assister. En grande partie du fait de l'étude sur la structure d'autorité, la CCN a transformé son service des communications en une direction à part entière.



L'ouverture

À l'aube d'un nouveau siècle et d'une nouvelle phase de la tâche de longue durée que constitue l'édification d'une grande capitale, la CCN est consciente du besoin de s'assurer la complicité de la population. Elle réalise également que la technologie permet d'accroître la transparence et d'amorcer un dialogue. À cette fin, la société d'État a commencé la mise au point d'un nouveau site Web institutionnel qui décrit chacun de ses secteurs d'activités et explique la raison d'être de ces activités, les moyens adoptés pour relever les défis de l'édification de la capitale et les modalités de participation du public. Pour concevoir le nouveau site, la CCN a tiré profit de son expérience avec son site Web axé sur le tourisme qui connaît du succès et qui met en valeur le cachet et les attraits de la RCN.

La relève

En ce début de siècle, la lutte pour l'acquisition de personnes talentueuses est féroce, alors que des entreprises comme la CCN s'efforcent d'améliorer leur avantage concurrentiel. Les personnes douées et ambitieuses veulent que leur emploi leur donne la possibilité de gravir les échelons de l'organisme. L'an dernier, la CCN a lancé un programme de gestion de la relève qui vise

à repérer et à préparer les employés susceptibles d'occuper des postes de direction à mesure qu'ils se libèrent. Comme leurs homologues de l'ensemble de l'administration fédérale, de nombreux cadres supérieurs de la CCN prendront leur retraite au cours des prochaines années. La CCN bénéficiera clairement de cette planification de la relève et les employés auront l'avantage de pouvoir organiser leur carrière et de progresser graduellement. Lors de la phase I du programme de 2000-2001, on a évalué sept directeurs et planifié le perfectionnement personnel et la formation axée sur la carrière. On a commencé les préparatifs en vue d'offrir le programme l'an prochain à des employés intéressés qui travaillent à d'autres échelons de la société d'État.

« I Love You »

Aujourd'hui, les risques d'infection des réseaux informatiques par des virus de l'extérieur préoccupent vraiment. La CCN a installé dans son serveur le logiciel AntiGEN qui la protège des infections causées par les courriels d'arrivée. Grâce à lui, la CCN a été peu affectée par le virus « I Love You ». Les techniciens spécialistes ont réagi rapidement à l'invasion et, dans la plupart des cas, les dommages ont été limités.

À l'affût des faits

L'information forme l'ossature des programmes de la CCN. En 2000-2001, celle-ci a réalisé 13 grands projets de recherche sur un large éventail de thèmes, de programmes et d'activités. Grâce à ses recherches, la CCN a pu se mettre au courant des tendances des marchés naissants, par exemple par le truchement de son étude du marché des personnes âgées. Les sondages sur les projets du millénaire lui ont permis de savoir quels éléments conserver et adapter à des fins ultérieures. Les sondages menés à l'échelle du pays relatifs aux initiatives de marketing (comme l'encart *La région de la capitale Éblouissante, Vivifiante, Divertissante*, qui a été envoyé à des visiteurs potentiels de tout le pays) donnent une idée du rendement du capital investi par la CCN dans ce domaine. Dans le contexte d'un autre genre d'étude, on a réuni des groupes de discussion durant la mise au point du site Web institutionnel, afin d'obtenir des commentaires sur la facilité de navigation, l'utilité de l'information et l'attrait de la conception. Le site a été modifié et amélioré en conséquence. Les résultats des études sont communiqués à divers intervenants au moyen d'un résumé annuel ou sont transmis à des organismes qui possèdent un intérêt pour ces études.

Un prix digne de mention



Une fois de plus, la CCN a remporté

le prix d'excellence du vérificateur général pour la qualité des rapports annuels. C'est la troisième fois en quatre ans que la CCN est récompensée pour la qualité supérieure de son rapport annuel et du résumé de son plan d'entreprise. La distribution élargie et plus ciblée de ces publications aux partenaires fédéraux et municipaux et aux groupes d'intérêts de la région a aussi donné lieu à des réactions très positives. Le programme de distribution révisé, de même que le nouveau site institutionnel, aident la CCN à renouveler ses relations avec ses nombreux associés et partenaires et à les rendre plus transparentes.

Un œil vigilant

Le groupe de vérification et d'évaluation à la CCN vise à instruire le Comité de vérification et d'évaluation et les cadres supérieurs de l'efficacité des contrôles, des processus et des programmes de la CCN. Au cours des dernières années, le groupe s'est concentré sur les initiatives d'ensemble, comme la commercialisation, le renouvellement des systèmes informatiques et la gestion de l'environnement. En 2000-2001 en particulier, le groupe a exécuté une vérification du Système intégré d'information sur la gestion des biens pendant son élaboration et a effectué un contrôle constant. Il a aussi examiné l'information critique à la réalisation de la mission ainsi que les commandites et il a commencé à se pencher sur la sécurité du réseau de technologie de l'information. Certains secteurs sensibles, comme les pratiques d'approvisionnement, font l'objet de vérifications annuelles.

Les carburants de remplacement

Le parc automobile de la CCN s'est stabilisé à environ 30 véhicules (32 en 2000-2001 et, bientôt 30). En vertu de la *Loi sur les carburants de remplacement*, qu'elle s'est engagée à respecter, la société d'État continue de suivre l'analyse Instrument-Q, mise au point par Ressources naturelles Canada, pour appuyer son programme qui prescrit le remplacement de ses véhicules tous les quatre à six ans. La politique d'achat soutient la transition vers de plus petits véhicules (de quatre à six cylindres), qui sont plus qu'adéquats. Si possible, les véhicules sont alimentés avec un mélange écologique contenant peu d'éthanol. On envisagera l'acquisition de voitures électriques lorsqu'elles seront plus abordables.

Respect, bien-être et engagement



Quel aspect de la CCN changeriez-vous afin de

soutenir les valeurs de l'entreprise? Voilà une petite idée du genre de questions difficiles avec lesquelles la CCN s'est débattue, alors que tous les employés ont été inclus dans la discussion des valeurs qui avait été amorcée avec les cadres supérieurs. Des réunions ont été organisées, non seulement pour définir les valeurs et la philosophie de l'entreprise, mais aussi pour déterminer les mesures et les comportements qui aideront à concrétiser ces valeurs à la CCN. Les résultats de ce processus qui a été largement le fait des employés eux-mêmes sont maintenant prêts à être appliqués aux activités quotidiennes de la société d'État.



États financiers



2000-2001



Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

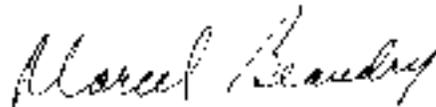
Les états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale (CCN) sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres de la Commission. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent, s'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle présentée dans les états financiers.

La direction a établi, et tient à jour, des registres comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de l'entreprise, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer le rendement des systèmes d'information, des contrôles de gestion et des pratiques connexes.

La vérificatrice externe de la CCN, soit la vérificatrice générale du Canada, a vérifié les états financiers et en a fait rapport aux membres de la Commission et à la ministre du Patrimoine canadien.

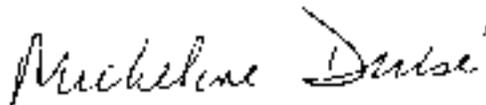
Les membres de la Commission s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers principalement par l'entremise du Comité de vérification et d'évaluation où ils sont les seuls à siéger. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes, pour examiner les questions de rapports financiers et en discuter. Les vérificateurs internes et externes ont accès sans restriction au Comité de vérification et d'évaluation de la CCN, en présence ou non de la direction.

Le président,



Marcel Beaudry

La vice-présidente des Services généraux
et de la gestion de l'information



Micheline Dubé

Le 28 mai 2001



Rapport du vérificateur

À la Ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale au 31 mars 2001 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, à l'exception du changement apporté à la comptabilisation de l'obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi expliqué à la note 3 aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Commission dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Shahid Minto, CA,
vérificateur général adjoint
Ottawa, Canada

Le 28 mai 2001 (le 25 juin 2001 pour la note 16)

Commission de la capitale nationale
Bilan
 au 31 mars

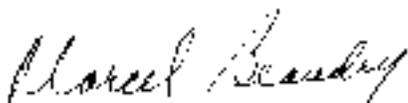
(en milliers de dollars)
2001 **2000**

Actif		
À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme (note 4)	70 981 \$	62 757 \$
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	15 912	1 210
Locataires et autres	3 270	3 983
Frais payés d'avance	3 268	3 496
	93 431	71 446
Compte en fiducie (note 5)	4 393	4 265
Immobilisations (note 6)	447 137	405 000
	544 961 \$	480 711 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	2 050 \$	5 124 \$
Autres	15 015	15 454
Tranche à court terme de la provision pour nettoyage environnemental (note 12)	2 999	386
	20 064	20 964
Provision pour nettoyage environnemental (note 12)	26 396	5 066
Indemnité d'assurance reportée (note 5)	4 393	4 265
Incitatif de location reporté	3 408	3 591
Obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi (note 10)	3 279	4 606
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	3 174	3 179
	60 714	41 671
Engagements et éventualités (notes 11 et 12)		
Avoir du Canada	484 247	439 040
	544 961 \$	480 711 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

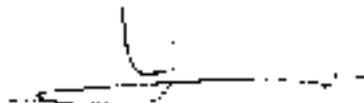
Approuvé par la Commission

Le président,



Marcel Beaudry

Le président du Comité
de vérification et d'évaluation,



Irving Schwartz

Commission de la capitale nationale
État des résultats
 pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)
2001 **2000**

Produits		
Opérations de location et servitudes	15 475 \$	13 716 \$
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	15 804	2 456
Intérêts	3 882	3 640
Commanditaires		
Commandites monétaires	1 280	727
Commandites en biens et services	1 187	850
Sous-location du siège social	1 191	1 221
Frais d'accès aux usagers	1 081	1 127
Autres produits et recouvrements	3 124	3 613
	43 024	27 350
Charges d'exploitation (notes 7 et 8)		
Gestion et aménagement des biens immobiliers	57 796	53 078
Services de l'entreprise	21 007	20 862
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	17 015	15 888
Planification de la région de la capitale nationale	2 079	1 946
	97 897	91 774
Coût d'exploitation avant crédits parlementaires	(54 873)	(64 424)
Crédits parlementaires (note 9)	62 555	53 302
Bénéfice (coût d'exploitation) net	7 682 \$	(11 122)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale
 État de l'avoir du Canada
 pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)
 2001 2000

Exploitation		
Solde au début de l'exercice	435 392 \$	383 544 \$
Ajustement du solde au début de l'exercice		
Modification de convention comptable (note 3)	1 598	-
Solde au début de l'exercice redressé	436 990	383 544
Bénéfice (coût d'exploitation) net	7 682	(11 122)
Transfert d'immobilisations du gouvernement du Canada	875	8 829
Don d'œuvres d'art	-	42
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations (note 9)	34 750	54 099
Solde à la fin de l'exercice	480 297	435 392
Fonds Canadiana (note 1)		
Solde au début de l'exercice	3 648	3 156
Dons	302	492
Solde à la fin de l'exercice	3 950	3 648
Solde total à la fin de l'exercice	484 247 \$	439 040 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale
État des flux de trésorerie
 pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)
 2001 2000

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires liés aux activités d'exploitation	56 531 \$	52 933 \$
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	15 194	13 747
Rentrées de fonds provenant des autres opérations	8 025	5 375
Paievements aux fournisseurs et aux employés	(84 342)	(78 683)
Intérêts reçus	3 937	2 996
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(655)	(3 632)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition et amélioration des immobilisations	(35 973)	(31 675)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	18 981	3 282
Règlement d'expropriations foncières	-	(511)
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(201)	(10)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(17 193)	(28 914)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	29 751	54 099
Déboursés pour la parité salariale	(3 697)	-
Rentrées de fonds pour le Fonds Canadiana	18	16
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	26 072	54 115
Augmentation de l'encaisse et dépôts à court terme	8 224	21 569
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	62 757	41 188
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	70 981 \$	62 757 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Notes complémentaires au 31 mars 2001

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958). La CCN est une société d'État mandataire sans capital-actions nommée en vertu des dispositions de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

- a) Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; et
- b) Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

En plus de ces objectifs, en 1988, la Loi a confié à la CCN un important pouvoir additionnel : coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. La Commission a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager les Canadiens à participer au développement des résidences officielles en tant que hauts lieux de l'histoire et de la réussite canadiennes.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions suivantes :

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés, comme un transfert d'immobilisations, à leur valeur marchande au moment de l'acquisition ou à la valeur nominale si la valeur marchande peut difficilement être établie. Les antiquités et les œuvres d'art reçues sous forme de dons par le Fonds Canadien et la CCN sont inscrites, comme un don d'immobilisations, à la valeur marchande au moment du don. Si la valeur marchande peut difficilement être établie, l'opération est inscrite à la valeur nominale. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont capitalisées.

b) Amortissement

L'amortissement des immobilisations utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations et de leur durée de vie utile prévue qui s'établit comme suit :

Immeubles	20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	20 et 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Outillage et matériel	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Antiquités et œuvres d'art	Néant
Matériel informatique et de communication	3 ans

c) Opérations non monétaires

Lorsqu'un échange d'actifs a lieu et qu'il y a un changement dans l'usage de l'actif détenu, l'opération est comptabilisée à la juste valeur de l'actif reçu. S'il n'y a aucun changement dans l'usage de l'actif, l'opération est inscrite à la valeur comptable de l'actif cédé. Lorsqu'il y a un échange de biens ou de services, l'opération est comptabilisée à la juste valeur des biens ou des services reçus. Si la juste valeur des biens ou des services cédés peut être établie plus clairement, cette juste valeur sera utilisée pour comptabiliser l'opération.

d) Régime de retraite

Les employés de la CCN participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la CCN au régime se limitent à 2,14 fois le montant des cotisations versées par les employés au titre des services rendus au cours de l'exercice et de certains services passés. Ces cotisations totalisant 2,595 millions de dollars (1,195 million en 2000) représentent l'obligation totale de la CCN au titre du régime de retraite et sont portées aux comptes de façon courante. Aux termes des lois actuelles, la CCN n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pensions de retraite de la fonction publique.

e) Obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi

En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation d'emploi au cours de leurs années de service et les perçoivent à leur départ ou à leur retraite. L'obligation est établie par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et à partir des meilleures estimations de la direction à l'égard de la progression des salaires, du taux d'actualisation et de la durée résiduelle moyenne des salariés qui devraient normalement toucher des indemnités. La direction constate la variation du passif établi par calculs actuariels et les gains ou pertes actuariels au cours de l'exercice où ils surviennent.

f) Incitatif de location reporté

La CCN loue l'espace où est situé son siège social. Les frais de déménagement ainsi que les améliorations locatives importantes qui ont été engagés par le bailleur afin de satisfaire aux besoins de la CCN ont été comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du bail et sont amortis sur la durée du bail.

g) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation et pour les subventions et contributions versées aux autres paliers de gouvernement et autres organismes sont inscrits à l'état des résultats de l'exercice pour lequel ils sont approuvés. Les crédits parlementaires alloués pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations sont crédités à l'avoir du Canada puisqu'ils représentent l'investissement permanent du Canada dans la CCN.

h) Indemnité pour accident du travail

La CCN assume tous les risques résultant des demandes d'indemnité pour accident du travail des employés. Les dépenses correspondant à ces demandes, par suite d'un accident de travail, sont imputées à l'exercice au cours duquel les paiements sont exigibles.

i) Provision pour nettoyage environnemental
La CCN comptabilise une provision pour nettoyage environnemental dans les situations où elle a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, de payer des coûts associés à la gestion du risque et des coûts de décontamination et d'enlèvement du matériel contaminé pour des sites contaminés et lorsque les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable suite à une évaluation environnementale approfondie. Ces coûts peuvent différer selon l'utilisation du sol.

j) Expropriations foncières non réglées
Les expropriations foncières non réglées sont inscrites selon des évaluations de biens immobiliers faites par des évaluateurs agréés et d'autres experts de divers domaines et incluent les charges connexes payées dans le cadre du processus d'expropriations.

k) Incertitude relative à la mesure
La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges d'exploitation comptabilisés durant l'exercice. La provision pour le nettoyage environnemental, l'obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi, les expropriations foncières et échanges de terrains non réglés, la durée de vie utile des immobilisations et les éventualités sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites.

3. Modification de convention comptable

En date du 1^{er} avril 2000, la CCN a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés relativement à la comptabilisation des avantages sociaux futurs.

Cette modification de convention comptable influe sur la constatation de la charge et du passif au titre du coût des indemnités de cessation d'emploi. Avant le 1^{er} avril 2000, la CCN déterminait ces montants à partir des meilleures hypothèses de la direction. Au cours de l'exercice, la CCN a constaté la valeur actualisée du passif établi au 1^{er} avril 2000. L'incidence de cette modification de convention comptable a été enregistrée rétroactivement par une augmentation du solde d'ouverture de l'avoir du Canada sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs. Le solde d'ouverture de l'état de l'avoir du Canada a augmenté de 1,598 million de dollars alors que le passif a diminué du même montant.

4. Encaisse et dépôts à court terme

La politique de la CCN est d'investir les excédents temporaires d'encaisse sous forme de certificats de dépôt, de bons du Trésor et d'acceptations bancaires de courte durée dans des institutions financières canadiennes. Ces placements sont enregistrés au coût. Au 31 mars 2001, l'encaisse et les dépôts à court terme incluent des certificats de dépôt et des acceptations bancaires à un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,5 p. 100 (5,3 p. 100 en 2000) et ont, en moyenne, une période d'échéance de 6 mois (6 mois en 2000). La juste valeur de l'encaisse et des dépôts à court terme est similaire à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

L'encaisse et les dépôts à court terme représentent, en fin d'exercice, 70,981 millions de dollars (62,757 millions en 2000). Les fonds suivants sont gardés séparément :

- a) des dons en argent versés au Fonds Canadiana s'élevant à 11 748 dollars (28 062 dollars en 2000);
- b) des fonds de 24,326 millions de dollars (29,819 millions en 2000) dans le but d'acquérir et d'échanger des terrains le long du mail de la rue Sparks, à Ottawa, conformément à l'approbation du gouverneur en conseil;
- c) des fonds s'élevant à 9,381 millions de dollars (2,461 millions en 2000) pour la réfection des résidences officielles;
- d) des fonds de 27,512 millions de dollars (13,548 millions en 2000) pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil.

L'analyse détaillée qui suit offre des renseignements plus précis :

	(en milliers de dollars)		
	Pont Champlain	Autres	Total
Encaisse disponible au début de l'exercice	4 953 \$	8 595 \$	13 548 \$
Produits d'aliénation		18 976	18 976
Dépenses d'aliénation et d'acquisition		(893)	(893)
Intérêts		848	848
Acquisitions et améliorations	(4 953)	(14)	(4 967)
Encaisse disponible à la fin de l'exercice	- \$	27 512 \$	27 512 \$

5. Compte en fiducie

La CCN a mis de côté des fonds reçus d'une compagnie d'assurances par suite d'une réclamation en dommages découlant de blessures subies dans un accident par une employée de la CCN. Ces fonds ont été versés à la CCN, à laquelle il incombera de payer le reste des coûts liés au règlement de cette demande d'indemnisation. Une étude actuarielle effectuée en 1991 a évalué les coûts futurs.

Les fonds reçus sont administrés par une firme de gestion de placements indépendante. Les revenus réalisés demeurent dans le compte en fiducie et sont reportés jusqu'à ce que les dépenses soient engagées.

Le rendement global du portefeuille au 31 mars 2001 est de 8,9 p. 100 (1,2 p. 100 en 2000). Tous les placements se font conformément à la stratégie d'investissement suivante : billets canadiens à court terme et bons du Trésor cotés R1 par le Dominion Bond Rating Service et A1 + ou A1 par la Société canadienne d'évaluation du crédit, obligations et débentures canadiennes cotées AAA, AA et A par le Dominion Bond Rating Service ou A + +, A + et A par la Société canadienne d'évaluation du crédit, titres du gouvernement du Canada ou titres d'un gouvernement provincial n'excédant pas 30 p. 100 de la valeur totale du portefeuille.

La juste valeur des placements au 31 mars 2001 est de 4,751 millions de dollars (4,716 millions en 2000).

6. Immobilisations

(en milliers de dollars)
31 mars 2001

(en milliers de dollars)
31 mars 2000

	(en milliers de dollars)			(en milliers de dollars)		Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	Terrains	Immeubles et Infrastructures	Matériel	Coût total	Amortissement cumulé		
Terrains, immeubles et infrastructures¹							
Ceinture de verdure	28 782 \$	36 069 \$		64 851 \$	24 127 \$	40 724 \$	43 113 \$
Parc de la Gatineau	19 527	16 455		35 982	9 367	26 615	26 925
Promenades	33 773	107 093		140 866	52 859	88 007	89 032
Parcs	27 212	56 129		83 341	25 248	58 093	54 454
Ponts et voies d'accès	1 741	57 739		59 480	21 551	37 929	24 705
Lieux historiques	158	46 479		46 637	26 964	19 673	18 120
Installations de loisirs	17 515	20 238		37 753	11 410	26 343	26 653
Propriétés louées	48 548	53 036		101 584	25 516	76 068	72 851
Propriétés de développement	44 472	5 437		49 909	3 302	46 607	21 384
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	3 174			3 174		3 174	3 179
Immeubles d'administration et de services	4 576	16 073		20 649	10 827	9 822	10 890
	229 478	414 748		644 226	211 171	433 055	391 306
Moins : provision pour les cessions ²	(1 838)	-		(1 838)	-	(1 838)	(1 838)
	227 640	414 748		642 388	211 171	431 217	389 468
Améliorations locatives		9 351		9 351	2 657	6 694	7 175
Matériel							
Outillage et matériel			8 756	8 756	8 067	689	774
Mobilier et matériel de bureau			4 211	4 211	3 134	1 077	1 364
Véhicules			1 020	1 020	581	439	447
Matériel informatique et de communications			11 003	11 003	9 044	1 959	1 231
Antiquités et œuvres d'art							
Fonds Canadiana			3 939	3 939		3 939	3 620
Autres			1 123	1 123		1 123	921
			30 052	30 052	20 826	9 226	8 357
Total	227 640 \$	424 099 \$	30 052 \$	681 791 \$	234 654 \$	447 137 \$	405 000 \$

1. Le coût total des terrains, immeubles et infrastructures inclut 36,0 millions de dollars de construction en cours.

2. La provision pour les cessions vise les biens immobiliers devant être cédés en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit notamment des terrains cédés pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et pour l'emprise de la route 550 en échange d'autres terrains.

7. Définitions et objectifs des secteurs

Les activités de la CCN sont regroupées en quatre secteurs pour lesquels des objectifs à court, à moyen et à long termes reliés au mandat et à la mission de la CCN ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

Gestion et aménagement des biens immobiliers
Gérer et protéger les biens d'intérêt national afin de les préserver pour les générations futures.

Services de l'entreprise
Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services à tous les autres secteurs d'activités.

Promotion et animation de la région de la capitale nationale
Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communications (radiodiffusion) et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant d'apprécier le patrimoine canadien, la culture et les réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

Planification de la région de la capitale nationale
Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

9. Crédits parlementaires

	(en milliers de dollars)	
	2001	2000
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation reçus durant l'exercice	56 531 \$	54 099 \$
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations reçus durant l'exercice	29 751	52 933
Crédits parlementaires à recevoir à la fin de l'exercice	11 023	369
	97 305 \$	107 401 \$
Affectés comme suit :		
Crédits parlementaires constatés à l'état des résultats	62 555 \$	53 302 \$
Crédits parlementaires constatés à l'état de l'avoir du Canada	34 750	54 099
	97 305 \$	107 401 \$

8. Charges d'exploitation

Résumé des charges ventilées par poste principal

	(en milliers de dollars)	
	2001	2000
Salaires et avantages sociaux	27 988 \$	25 420 \$
Biens et services	42 572	39 400
Biens et services en nature	1 187	850
Paiements tenant lieu d'impôt foncier	11 506	12 069
Amortissement	14 644	14 035
	97 897 \$	91 774 \$

10. Obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi

L'obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi représente le passif non capitalisé. En général, les indemnités sont fondées sur le nombre d'années de service des employés et sur leur taux de rémunération. La valeur actualisée des indemnités et la charge de l'exercice sont établies par l'actuaire de la CCN selon des hypothèses fournies par la direction.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer les obligations de la CCN sont un taux d'actualisation de 5,85 p. 100 (6,03 p. 100 en 2000), une progression des salaires de 3,3 p. 100 (3 p. 100 en 2000) et une durée de vie active résiduelle moyenne des salariés de 11,64 années (11,96 années en 2000). L'obligation pourrait varier de façon significative au cours des exercices à venir si les hypothèses sur lesquelles repose l'évaluation étaient fortement modifiées. L'état des résultats comprend une charge de 495 513 dollars pour le coût des indemnités de l'exercice. Les indemnités versées aux employés au cours de l'exercice ont totalisé 84 661 dollars (89 744 dollars en 2000).

11. Engagements

- a) La CCN a conclu des accords de prestation de services et des baux de location de matériel et de bureaux. Les accords totalisent 163,1 millions de dollars (151,9 millions en 2000) et comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en l'an 2020. La CCN a aussi privatisé la gestion et l'entretien d'une partie de ses terrains et propriétés dans le cadre de l'Examen des programmes du gouvernement fédéral. Des contrats totalisant 24,2 millions de dollars (15,6 millions en 2000) ont été octroyés. Ces contrats viennent à échéance en 2004-2005.

Les paiements annuels minimaux sur ces accords pour les cinq prochains exercices s'établissent approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
2001-2002	16 911 \$
2002-2003	11 014 \$
2003-2004	11 065 \$
2004-2005	6 328 \$
2005-2006	5 715 \$

- (b) La CCN a conclu des marchés pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 13,5 millions de dollars. Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire au cours des trois prochains exercices.

12. Éventualités

a) Réclamations

Des réclamations ont été déposées contre la CCN pour un montant d'environ 5,9 millions de dollars (18,9 millions en 2000), excluant les intérêts et autres coûts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la CCN est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

b) Protection de l'environnement

À partir du Cadre de gestion environnementale et du programme d'acquisition et d'aliénation, la CCN a classé par ordre de priorité 1 581 sites qui feront l'objet d'une évaluation environnementale. Suivant une évaluation préliminaire de 579 de ces propriétés, des études plus approfondies ont été entreprises pour un certain nombre de ces propriétés afin de déterminer le degré de décontamination requis. Selon les études plus approfondies complétées à ce stade-ci, la CCN évalue le passif et l'éventualité pour le nettoyage environnemental à 29,4 millions de dollars (5,5 millions en 2000) et à 44,8 millions de dollars (44,7 millions en 2000) respectivement. L'éventualité montre les coûts présumés ou les coûts supplémentaires potentiels liés à des situations où il est incertain que la CCN soit dans l'obligation de déboursier, ou il est peu probable que la CCN débourse, le plein montant des coûts de décontamination.

13. Opérations entre apparentés

La CCN est apparentée, au niveau de la propriété en commun, à tous les ministères, tous les organismes et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée principalement par le Parlement du Canada.

En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les états financiers, la CCN, dans le cours normal de ses activités, effectue diverses opérations avec ces entités de l'État. Ces opérations découlent de l'exploitation courante et sont conformes à l'usage commercial habituel applicable à toutes personnes et à toutes entreprises. Des dépenses de 8,3 millions de dollars (8,9 millions en 2000) ont été engagées pour des services publics, des locations d'espaces, des achats de services et d'immobilisations, et des revenus de 5,6 millions de dollars (6,0 millions en 2000) provenant de prestations de services, d'opérations de location et de ventes de biens immobiliers ont été gagnés.

14. Juste valeur des instruments financiers

En plus de ce qui est déjà décrit aux notes 4 et 5 à ce sujet, la juste valeur des débiteurs et des créditeurs et des charges à payer est similaire à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

15. Parité salariale

Le Secrétariat du Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique du Canada se sont entendus au sujet de l'exécution de la décision rendue le 29 juillet 1998 par le Tribunal canadien des droits de la personne dans le dossier de la parité salariale. Bien que la CCN soit maintenant un employeur distinct, la décision et l'entente sur la parité salariale entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique visent les employés et les anciens employés de la CCN entre mars 1985 et le 1^{er} janvier 1994 lorsque le Conseil du Trésor était l'employeur. Tous les montants à payer ou dus à ces employés pour cette période demeurent la responsabilité du Conseil du Trésor. Par conséquent, il n'y a aucune charge à payer par la CCN. Par mesure d'efficacité administrative, celle-ci a toutefois versé au cours de l'exercice 3,7 millions de dollars à plus de 400 de ses employés et anciens employés au nom du Conseil du Trésor. Puisque la CCN est un employeur distinct depuis le 1^{er} janvier 1994, elle n'est pas visée par la décision et l'entente entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique. La direction est d'avis que l'effet de ce règlement sur la CCN ne peut être déterminé en ce moment.

16. Événements postérieurs à la date du bilan

(a) Plaines LeBreton

Le 15 mai 2001, le gouvernement du Canada a annoncé son plan visant à investir dans la capitale du Canada et ses institutions culturelles fédérales. Ce plan comprend la préparation des plaines LeBreton en vue de la construction et de l'ouverture d'un nouveau Musée de la guerre en novembre 2004. Le *Plan de la capitale du Canada* de la CCN traite de l'aménagement des plaines LeBreton. Comme le site servait autrefois à des fins industrielles, il faudra d'abord décontaminer le sol. En outre, la promenade de l'Outaouais sera déplacée et la rue Wellington sera prolongée vers le centre du site pour créer le boulevard LeBreton. Il faudra aussi brancher le secteur aux services d'utilité publique. Le coût des travaux de décontamination, de voirie et d'utilité publique est estimé à 99 millions de dollars.

Conséquemment, la provision pour nettoyage environnemental pour les plaines LeBreton a été modifiée à 27,4 millions de dollars (2,7 millions en 2000) et elle est incluse dans la provision présentée au bilan. Le montant estimé a été déterminé selon les résultats de la plus récente étude environnementale entreprise pour évaluer les coûts environnementaux reliés à l'aménagement annoncé.

(b) Secteur de la rue Sparks

Le 20 mars 2001, la CCN a signé une entente d'achat et de vente de propriété décrite comme étant le 30, rue Metcalfe et autres terrains. Le 10 mai 2001, elle a renoncé à la dernière condition liée à l'entente. Selon l'approbation donnée par le gouverneur en conseil, la CCN a effectué cette transaction dans le but d'acquérir et d'échanger des terrains le long du mail de la rue Sparks, à Ottawa. Dans le cadre de cette entente, elle s'est engagée à compenser un des locataires en fournissant une allocation de déménagement. Cette transaction se finalisera au cours de l'exercice 2001-2002 et se traduira par l'inscription d'immobilisations, de l'amortissement et une sortie de fonds.

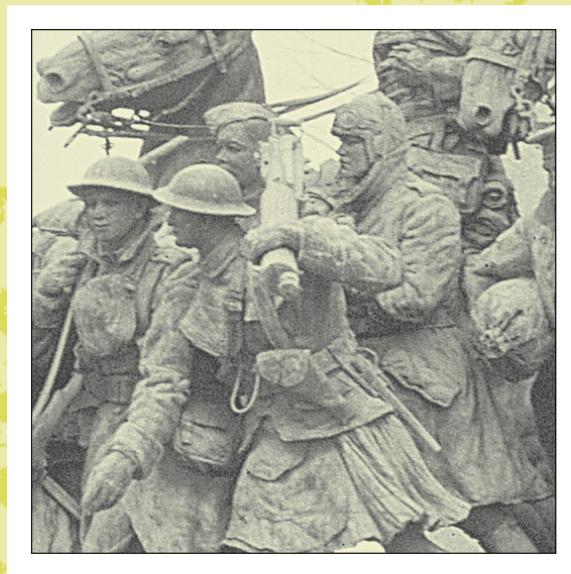
17. Chiffres correspondants

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.





Annexes



1939-1945

1939-1945

Annexe I

La Commission au 31 mars 2001

<p>La Commission</p> <p>PRÉSIDENT : MARCEL BEAUDRY Hull (Québec)</p> <p>VICE-PRÉSIDENT : HEATHER CHIASSON Ottawa (Ontario)</p> <p>MEMBRES : JACQUES CARRIÈRE Aylmer (Québec)</p> <p>DANA B. CLENDENNING Fredericton (Nouveau-Brunswick)</p> <p>ERIC CHARMAN Victoria (Colombie-Britannique)</p> <p>MARC DENHEZ Ottawa (Ontario)</p> <p>ROLAND DES GROSEILLIERS Ottawa (Ontario)</p> <p>RUTH CAROL FELDMAN Winnipeg (Manitoba)</p> <p>MICHAEL E. KUSNER Gormley (Ontario)</p> <p>NORMA J. LAMONT Ottawa (Ontario)</p> <p>MARC LETELLIER Québec (Québec)</p> <p>DARLENE MANDEVILLE Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)</p> <p>FRANÇOIS PICHARD Hull (Québec)</p> <p>NANCY POWER Edmonton (Alberta)</p> <p>IRVING SCHWARTZ Sydney (Nouvelle-Écosse)</p> <p>Comité directeur</p> <p>PRÉSIDENT : MARCEL BEAUDRY</p> <p>VICE-PRÉSIDENT : HEATHER CHIASSON</p> <p>MEMBRES : MARC LETELLIER</p> <p>NANCY POWER</p> <p>IRVING SCHWARTZ</p>	<p>Comité de vérification et d'évaluation</p> <p>PRÉSIDENT : IRVING SCHWARTZ</p> <p>MEMBRES : JACQUES CARRIÈRE</p> <p>RUTH CAROL FELDMAN</p> <p>NORMA LAMONT</p> <p>FRANÇOIS PICHARD</p> <p>MEMBRE D'OFFICE : MARCEL BEAUDRY</p> <p>Comité d'examen des traitements</p> <p>PRÉSIDENT : NORMA LAMONT</p> <p>MEMBRES : RUTH CAROL FELDMAN</p> <p>NANCY POWER</p> <p>IRVING SCHWARTZ</p> <p>Comité consultatif du marketing et de la programmation</p> <p>PRÉSIDENT : VIRGINIA GREENE, marketing Vancouver (Colombie-Britannique)</p> <p>VICE-PRÉSIDENT : LAURIER L. LAPIERRE, O.C., historien, écrivain Ottawa (Ontario)</p> <p>MEMBRES : JULES DUGUAY, activités Québec (Québec)</p> <p>RAYMOND M. HÉBERT, professeur agrégé en sciences politiques Winnipeg (Manitoba)</p> <p>DUNCAN MCKIE, médias et marketing Toronto (Ontario)</p> <p>MEMBRES DE LA COMMISSION : ROLAND DES GROSEILLIERS</p> <p>DARLENE MANDEVILLE</p> <p>MEMBRE D'OFFICE : MARCEL BEAUDRY</p>	<p>Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier</p> <p>PRÉSIDENT : NORMAN HOTSON, urbaniste Vancouver (Colombie-Britannique)</p> <p>VICE-PRÉSIDENT : CAROLYN WOODLAND, architecte paysagiste Etobicoke (Ontario)</p> <p>MEMBRES : LARRY B. BEASLEY Vancouver (Colombie-Britannique)</p> <p>WILLIAM R. GREEN, promoteur immobilier Mont-Tremblant (Québec)</p> <p>MARIE LESSARD, urbaniste Montréal, Québec</p> <p>BRIAN MACKAY-LYONS, architecte Halifax (Nouvelle-Écosse)</p> <p>LAWRENCE R. PATERSON, architecte paysagiste Okotoks (Alberta)</p> <p>Claude Provencher, urbaniste Montréal (Québec)</p> <p>Donald Schmitt, architecte Toronto (Ontario)</p> <p>MEMBRES DE LA COMMISSION : MICHAEL KUSNER</p> <p>MARC LETELLIER</p> <p>MEMBRE D'OFFICE : MARCEL BEAUDRY</p>	<p>Comité consultatif des résidences officielles du Canada</p> <p>PRÉSIDENT : J. ANDRÉ PERRIER Aylmer (Québec)</p> <p>VICE-PRÉSIDENTE : JULIA REITMAN Westmount (Québec)</p> <p>MEMBRES : DANIEL BRISSET, design d'intérieur Montréal (Québec)</p> <p>CAROL GAULT Calgary (Alberta)</p> <p>JEAN-FRANÇOIS SAUVÉ Montréal (Québec)</p> <p>MEMBRES DE LA COMMISSION : ERIC CHARMAN</p> <p>MARC DENHEZ</p> <p>MEMBRE D'OFFICE : MARCEL BEAUDRY</p> <p>OBSERVATEURS : PAUL C. LABARGE</p> <p>JIM QUINN</p> <p>VASSILI SAKELLARIDES</p> <p>Fonds Canadiana</p> <p>PRÉSIDENT : PAUL C. LABARGE</p> <p>VICE-PRÉSIDENT : AGNES BENEDICKSON, C.C.</p> <p>MEMBRES : MARIAN BRADSHAW JAMESON</p> <p>MAURICE A. FORGET, C.M.</p> <p>RUTH GOLDBLOOM, O.C.</p> <p>PEGGY MCKERCHER, C.M.</p> <p>JOHN C. PERLIN, C.V.O.</p> <p>BARBARA POOLE</p> <p>KATHLEEN RICHARDSON, C.C.</p> <p>JOAN CARLISLE-IRVING</p> <p>WILLIE C. W. J. ELIOT, C.M.</p> <p>BENOIT CÔTÉ</p> <p>GERALD PITTMAN</p> <p>MEMBRE D'OFFICE : MARCEL BEAUDRY</p> <p>OBSERVATEUR : JULIA REITMAN</p>
---	---	---	---

Annexe II *Commanditaires et partenaires*

La réussite de la Commission de la capitale nationale (CCN) dépend grandement du soutien et des contributions de ses nombreux commanditaires et partenaires. Au cours des dix dernières années, la CCN a profité d'un fameux réseau de collaborateurs. Elle voudrait ici faire part de sa reconnaissance et remercier les organismes suivants, qui ont facilité la tenue des programmes et des activités en 2000-2001.

Commanditaires de la CCN

Accenture	Dancing Mermaid	Musée canadien
Air Canada	Delta Ottawa	des enfants
Albert at Bay Suite Hotel	Hotel & Suites	NAV Canada
Alcatel	EDS Canada	Naya
Amis de la patinoire	Em Promo-Marketing	NBA Canada
du canal Rideau	Embassy Hotel & Suites	Nickel's Restaurant
(73 sociétés en	Embassy West Hotel	Noah's Restaurant
font partie)	Enbridge Consumers Gas	& Catering
Arc the Hotel	Excellent Eateries Group	Novotel Hotel Ottawa
Aviation royale du Canada	Fish Market Restaurant	Ombrelle
Award Cycle & Sports	Foster's Sport Centre	Pecco's Velos
Banque de développement	Fresh Air Experience	Pizza Pizza
du Canada	Full Cycle	Quality Hotel
Banque royale	GE Canada	Ramada Hotel & Suites
du Canada	Gowlings	Restaurant Las Palmas
Bauer Inc.	Groupe LGS	Rogers AT&T Wireless
Best Western Victoria	Hard Rock Café	Roxborough Hotel
Park Suites	Haut-commissariat	Sheraton
BGM Imaging Inc.	du Canada, à Canberra	Sheraton Four Points
Bicyclinique	History Television Inc.	(à Hull)
Bistro 115	Holiday Inn	Sheraton Ottawa Hotel
Blue Cactus Bar & Grill	Plaza de la Chaudière	Société canadienne
Canada 3000	Honda Canada Ltd.	des postes
Canada-Vie	Hôtel Best Western	Société de transport
Canadian Community	Jacques Cartier	de l'Outaouais
Newspaper Association	Hôtel Lord Elgin	Société dentaire d'Ottawa
Capital Hill	Hôtel Minto Place Suite	Southbank Dodge
Hotel & Suites	Hôtel Travelodge	Chrysler Ltd.
Cartier Place &	(près de la	Sport Exchange Outaouais
Towers Suite Hotels	colline du Parlement)	Sports Wrightville
Casino de Hull	Hummingbird Ltd.	Stoney Ridge Cellar
Centre Rideau	Inventa Sales &	et Woods End Wines
CFGO/CJMJ Chum	Promotions Ltd.	Télétoon Canada Inc.
(Ottawa) Inc.	Keg Restaurants Ltd.	TerraPro Corporation
CFRA/KOOL/	Kodak Canada	The Courtyard Restaurant
MAJIC FM Division	KPMG	TMG Solutions
Château Cartier Resort	La Société des loteries	Tommy & Lefebvre
Château Laurier	du Québec —	Travelodge Hotel — Ouest
CHUM Group Radio	Casino de Hull	Tubbs Snowshoe
Clarica	Les Brasseries Molson	Company
Coffee Revolution	Les Producteurs	Tucker's Market Place
Compaq Canada	de poulet du Canada	Université d'Ottawa —
Corangamite	Les Suites Hotel	MBA pour
Crowne Plaza Hotel	Loeb Canada	gens d'affaires
Cycle Power	Lone Star Café	Vaseline Intensive
Cycle sportif	Marriott Hotel & Suites	Care Lotion
G.M. Bertrand	Monnaie royale	VIA Rail Canada
Cyco's	canadienne	Vittoria Trattoria
D'Arcy McGee's	Mouton Cadet du baron	Westin Ottawa
Restaurant	Philippe de Rothschild	

Annexe II

Commanditaires et partenaires

Partenaires de la CCN

Agriculture et Agroalimentaire Canada	MétéoMédia / The Weather Network	Société Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation
Ambassades des pays de l'Union européenne	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Archives nationales du Canada	Ministère du Patrimoine canadien	Ville d'Ottawa
Association olympique canadienne	Monnaie royale canadienne	Ville de Gatineau
Australian Capital Territory Education & Community Services	Musée canadien de la guerre	Ville de Hull
Banque du Canada	Musée canadien de la nature	World Exchange Plaza
Bell Canada	Musée canadien de la photographie contemporaine	YMCA/YWCA d'Ottawa-Carleton
Bibliothèque du Parlement	Musée canadien des civilisations	Zone d'améliorations commerciales du marché By
Bibliothèque nationale du Canada	Musée de l'agriculture du Canada — la ferme expérimentale centrale	
Bureau du Canada pour le millénaire	Musée de l'aviation du Canada	
Calgary Stampede	Musée de la monnaie de la Banque du Canada	
Cemtech Systems and Networks	Musée des beaux-arts du Canada	
Centenary Federation	Musée des sciences et de la technologie du Canada	
Centre national des Arts	National Capital Balloon Club	
Chambres des communes Child & Youth Friendly Ottawa	OC Transpo	
Cité Collégiale	Office national du film du Canada	
Commission canadienne pour l'UNESCO	Open City Productions 2002	
Cour suprême du Canada	Organisation des capitales canadiennes	
Développement des ressources humaines Canada	Parcs Canada	
Élections Canada	Pole to Pole 2000	
Fédération de la jeunesse canadienne française	Police de Hull	
Fondation canadienne de l'arbre	<i>REALM / SPHÈRE</i>	
Fondation de l'Hôpital d'Ottawa	Région d'Ottawa-Carleton	
Fondation des maladies du cœur	Rick's Multi-Sport Consulting	
Gap	Rotary Club of Ottawa	
Gendarmerie royale du Canada	Sénat du Canada	
Haut-commissariat de l'Australie, à Ottawa	Service de police d'Ottawa	
La Société du timbre de Pâques	Société canadienne d'hypothèques et de logement	
Le ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes	Société de transport de l'Outaouais	
Légion royale canadienne		
Les Clubs Kin du Canada		
MBM Productions		

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Renseignements sur la CCN
Ligne Info CCN : (613) 239-5555
www.commissiondelacapitalenationale.gc.ca

Infocentre de la capitale
(613) 239-5000
Ligne sans frais : 1 800 465-1867
Télécopieur : (613) 952-8520
Courriel : Info@ncc-ccn.ca

Site Web de la capitale
www.capitaleducanada.gc.ca

Réservations de groupe
(613) 239-5100
Ligne sans frais : 1 800 461-8020
Télécopieur (visites et itinéraires) : (613) 239-5758

Bureau des bénévoles
Renseignements généraux : (613) 239-5373
Télécopieur : (613) 239-5133
Courriel : volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca
www.capitaleducanada.gc.ca/volunteers_benevoles

Bibliothèque de la CCN
Bibliothécaire : (613) 239-5123
Télécopieur : (613) 239-5179

Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa, Canada K1P 1C7

Commission de la capitale nationale
Rapport annuel 2000-2001, *Vers un renouvellement*
Numéro de catalogue : W91-2001
ISBN : 0-662-65952-X